LA VIE DES MOULINS DU QUERCY

Association des Moulins du Quercy
Lot et Tarn-et-Garonne

Membre de la **F**édération **F**rançaise des **A**ssociations de sauvegarde des **M**oulins

2009/2010 - n°50 & 51

De l'eau ... et du vent au moulin

Il m'est agréable de saluer la sortie du Numéro 50 de la revue de la Vie des Moulins du Quercy, parce qu'il montre la vitalité de cette association quercynoise brillamment animée par son infatigable Président Roland Agrech.

Personnellement, j'ai souvent exprimé ce souci de maintenir en état les repères d'une activité enracinée dans notre terroir et je suis toujours impressionné aussi bien par la magnificence du Moulin de Lustrac au bord du Lot (47) que par le plus modeste moulin blotti au fond d'un ravin.
La maîtrise de l'eau à travers des seuils résultant de siècles d'observation des crues, la beauté d'une architecture d'abord vouée à la solidité et à la résistance au courant et l'apport d'innovations qu'ils ont représenté pour mettre ces moteurs à eau au service des productions les plus diverses font des moulins des témoins éloquents de l'activité d'une époque dont il faut garder le souvenir vivant.

Avec l'aménagement de la Vallée du Lot nous nous sommes attachés en priorité à améliorer la qualité de l'eau qui est d'un grand intérêt pour tous les usagers de la rivière ainsi que pour les poissons et je partage, en tant que membre du Comité de Bassin, parmi les objectifs de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dont dépend le bassin versant du Lot et son emblématique affluent le Célé, l'objectif de sauvegarder la continuité écologique des cours d'eau. Les objectifs de l'Agence de l'Eau, sont remarquablement exposés dans l'article de Claire Bernat et je la remercie de ce travail.
Pour nous tous, la vallée du Lot, loin de se réduire à la qualité de son eau, constitue un milieu de vie, avec sa culture, ses traditions, son économie et son organisation sociale. La vallée du Lot et ses affluents représentent toute une histoire dont on a encore des leçons à recevoir, pour peu que nous sachions conserver les témoignages du passé, au premier rang desquels je situe les moulins.

Christian Bernad
Président de l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot

Edito n°50
Notre revue fête son cinquantième numéro avec ses amis, les amis des moulins évidemment.
C'est pour moi l'occasion de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. D'abord, Christian Bernad qui nous fait l'honneur d'introduire ce numéro spécial en témoignant de la place qu'il donne aux moulins dans la renaissance de la vallée du Lot, puis Claire Bernat qui a coordonné une présentation du rôle que joue l'Agence de Bassin Adour-Garonne, propre à fonder les bases d'un dialogue raisonnable avec les propriétaires de moulins.
Pour ce numéro double, ce sont deux moulins, un moulin à eau et un moulin à vent, couplés comme ils le sont généralement dans le Quercy Blanc, qui sont présentés par leur meunier commun, Rémi Rochis, à qui ce numéro rend hommage. C'est aussi l'occasion de remercier Thérèse Resseguier-Lacalmontie qui a eu l'idée de cet interview et grâce à qui il a pu être mené à bien. Merci également à René Pezet qui poursuit sa passionnante rubrique technique sur les roues des moulins et qui parvient à faire comprendre aux ignorants ''comment ça marche''. Grâce à Jacques Chavanon, le lecteur sera au courant de l'essentiel de l'actualité de la Fédération Française des Amis des Moulins.
Odette Angé, ancienne présidente, nous donne un aperçu historique sur le moulin de Coïmbre, un monument méconnu de Cajarc.
Un mot d'amitié à Catherine Renaudon en arrêt maladie, pour quelques mois et un grand merci à Cécile Dubois grâce à qui ce numéro 50 a pu prendre la forme qu'il a et qui, je l'espère, satisfera les lecteurs.
Bertrand Puel

Dans ce numéro

Editorial	1
Le bassin Adour Garonne	2 - 5
Moulins de Lamothe et de Boisse	6 - 14
Invitation à la veillée au moulin	15
Les roues des moulins à eau	16 - 22
Aperçu sur le moulin de Coïmbre	23 - 24
Sortie d'automne à Sarrazac	25 - 26
Vie de l'association et de la fédération	27 - 31
Les vœux du président	31 - 32

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
LOT CONSEIL GÉNÉRAL
CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE
CA NORD MIDI-PYRÉNÉES

www.moulinsduquercy.com
www.moulinsdefrance.org

La vie des Moulins est imprimée par A+B L'IMPRIMEUR NUMÉRIQUE
46100 CAMBES 05 65 34 38 14
ENSEIGNE • COMMUNICATION
MARQUAGE DE VÉHICULE
MARQUAGE VÊTEMENT • AFFICHE

Comment concilier préservation d'un patrimoine historique et vie des rivières ?

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'agence de l'eau Adour-Garonne agit pour permettre aux cours d'eau de satisfaire les usages tout en respectant les écosystèmes. Quand des moulins entravent la continuité écologique, elle recherche avec les propriétaires de seuils les solutions les mieux adaptées et les aide à réaliser les aménagements nécessaires.

Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) de décembre 2000, loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de décembre 2006 et Grenelle de l'environnement donnent les grandes orientations de la politique de l'Agence. Le **SDAGE** (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2010-2015, qui doit être adopté par le comité de bassin fin 2009, fixe les objectifs environnementaux pour 2015. Il définit les modes de gestion, les dispositions et le programme de mesures à prendre pour les atteindre. Il y a désormais une obligation de résultat : atteindre **le bon état écologique** pour 60 % des masses d'eau de surface et souterraines du bassin en 2015, protéger soixante captages prioritaires d'eau potable, faire en sorte qu'il y ait toujours assez d'eau dans les rivières et les nappes. Le **9e programme** (2007-2012) de l'Agence est bâti en synergie avec ce SDAGE : doté d'un budget de 1 400 M€ sur six ans, (+ 22 % par rapport au 8e programme), il fixe parmi ses axes stratégiques la maîtrise des pollutions diffuses, la gestion concertée des ressources et la sauvegarde des équilibres écologiques et de la biodiversité des milieux aquatiques [1].

Adour-Garonne, une agence au service des milieux aquatiques

Etablissement public de l'Etat, l'agence de l'eau agit pour préserver et mieux gérer les ressources en eau du **bassin Adour-Garonne** (le grand sud-ouest atlantique, 1/5e de la France, six régions et vingt-six départements en tout ou partie, sept millions d'habitants).
Créée par la première loi sur l'eau de 1964 , elle met en œuvre sur son territoire les orientations de la politique de l'eau définies par le **comité de bassin**, véritable parlement de l'eau. Ce dernier regroupe tous les acteurs de l'eau (représentants des collectivités territoriales, des usagers de l'eau et de l'Etat).

Dans l'objectif de favoriser une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'Agence aide les communes, industriels, agriculteurs et associations à réduire les pollutions, préserver et reconquérir la qualité des milieux aquatiques, les gérer durablement et mieux connaître leur état. Pour financer ces actions (études ou travaux), elle perçoit des redevances auprès de tous les utilisateurs d'eau du bassin.
Connaître le milieu naturel par des réseaux de mesures, définir des solutions techniques, planifier, programmer, informer, sensibiliser, communiquer sont autant d'actions qui s'inscrivent dans les missions de l'Agence.

L'Agence, dont le siège est à Toulouse, compte 5 délégations à Toulouse, Rodez, Pau, Bordeaux et Brive, avec des équipes proches du terrain et à l'écoute des partenaires locaux.

L'Agence, acteur de la gestion des milieux aquatiques

La gestion des rivières et fleuves doit désormais intégrer les nouvelles réflexions liées à l'hydromorphologie [2]. La dégradation des paramètres biologiques des cours d'eau s'explique aussi par la dégradation de leur qualité physique. Il convient de se préoccuper tout autant du contenant (biotope, support physique de la biocénose -les espèces végétales puis animales-) que du contenu (qualité biologique et physico-chimique de l'eau).

La politique de l'Agence s'appuie sur la volonté des **maîtres d'ouvrages locaux** (syndicats intercommunaux, syndicats mixtes ou communautés de communes) à s'engager dans cette réflexion et à mener les actions nécessaires. Leur territoire d'action est généralement proche ou calqué sur le bassin hydrographique des cours d'eau dont ils ont pris la gestion. L'Agence exige et accompagne financièrement la présence d'un technicien de rivière assurant les missions de suivi général des cours d'eau, de mise en œuvre et de suivi des actions menées et des campagnes de communication auprès des riverains et usagers.

Un objectif fort : redonner aux rivières leur continuité écologique

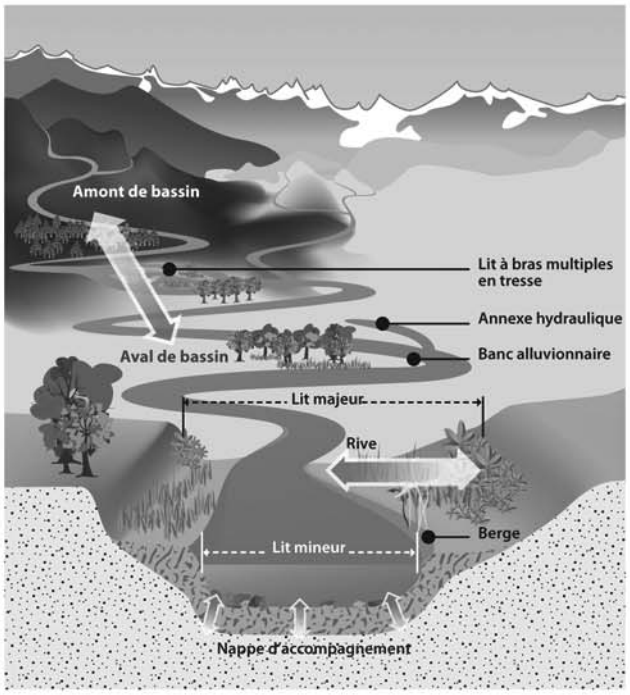

La DCE évoque la première la notion de continuité écologique des cours d'eau. Elle sera reprise dans la LEMA, dans certaines mesures issues du Grenelle de l'environnement et dans le SDAGE. Rechercher une continuité écologique, c'est éviter, autant que faire se peut, de cloisonner hermétiquement les milieux naturels et rendre impossible, ou du moins difficilement possible, les échanges tant physiques que biologiques entre eux.

Dans le fonctionnement des cours d'eau et de l'hydrosystème qui leur est attaché, la continuité écologique était jusqu'à présent réduite à la **continuité longitudinale** amont/aval et à la libre circulation des poissons migrateurs. Or, ce n'est là qu'une vision partielle. La continuité écologique est aussi **transversale** -du lit mineur vers le lit majeur et inversement- **verticale** du lit mineur vers la nappe d'accompagnement et inversement, et concerne aussi la libre circulation de l'eau et des sédiments.

Faire "avec" les usines hydroélectriques existantes

De par son relief et son hydrologie favorable, le bassin Adour-Garonne a connu un développement important de son potentiel hydroélectrique au cours du 20e siècle (14 milliards de kilowatt-heure par an). Un millier de centrales hydroélectriques de toutes tailles et près de 1 300 barrages ou prises d'eau en font le bassin le plus équipé de France.

Ces ouvrages ont modifié, parfois de façon irréversible, l'état et le fonctionnement des cours d'eau sur lesquels ils ont été implantés, avec des effets cumulés aggravants.

La nature et l'importance des **impacts liés à ces aménagements** dépendent de leurs caractéristiques et des modalités de leur gestion. Les principaux effets portent sur :

- **le régime des eaux :** variations artificielles de débit liées aux éclusées des centrales, débits réservés modifiant les conditions d'écoulement et réduisant les habitats disponibles pour la vie aquatique ;
- **la continuité sédimentaire :** accumulation et stockage de sédiments apportés durant les crues, entraînant un déficit de matériaux (graviers et galets) à l'aval, appauvrissant le milieu (disparition des caches et des zones de fraie pour les poissons) ;
- **la continuité des espèces :** en limitant ou stoppant complètement la circulation des poissons, petits ou grands obstacles perturbent le cycle de vie des espèces migratrices et rompent les équilibres biologiques.

Une procédure de classement des cours d'eau à conduire d'ici fin 2014

La LEMA réforme les procédures de classement des rivières réservées au titre des poissons migrateurs. Elle a pour objectifs majeurs de préserver les cours d'eau quasi-naturels qui constituent une référence du très bon état des eaux et de protéger les grands axes migrateurs. Elle instaure une procédure unique de classement des cours d'eau au titre de la continuité écologique inscrite au code de l'environnement. Cette nouvelle procédure interdit de nouveaux ouvrages sur les secteurs à préserver et aménage les règles de gestion des ouvrages existants.

Les classements actuels des bassins seront réexaminés afin de renforcer la cohérence du dispositif, notamment respecter les exigences de la DCE en matière de continuité écologique et de "bon état". L'ensemble des activités susceptibles d'avoir des impacts sur la morphologie et le régime hydraulique des cours d'eau devra être prise en compte.

La procédure de classement prévoit une large concertation, notamment avec les organismes représentatifs de la pêche et les gestionnaires des ouvrages concernés.

L'enjeu est de taille : trouver un **équilibre** entre les intérêts antagonistes d'atteinte du **bon état des eaux** et le développement des **énergies renouvelables.**

Des redevances et des aides pour réduire l'impact des installations

La LEMA instaure deux nouvelles redevances perçues par l'Agence : une **pour obstacle** sur les cours d'eau et une **"prélèvement"** pour fonctionnement d'une installation hydroélectrique.

Les ouvrages faisant partie d'une installation hydroélectrique sont hors du champ de la première, qui concerne les installations de plus de 5 m de haut, sur des cours d'eau dont le débit moyen est supérieur à 0,3 m^3/s. Elle est minorée si l'ouvrage est équipé de dispositifs de franchissement efficace pour les poissons et si sa conception et sa gestion permettent le transport solide.

La seconde concerne toutes les usines hydroélectriques. Son montant est proportionnel à l'énergie annuelle produite.

L'agence peut aider les opérations d'**arasement** d'obstacles les plus pénalisants pour la continuité écologique et sans usage particulier, ainsi que la mise en place de **passes à poissons** sur les installations déjà existantes.

Concilier préservation des milieux et présence de moulins : le cas du Célé

Sur le bassin versant du Célé, les acteurs locaux ont engagé en 2006 l'élaboration d'un **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). Sa première ambition est de trouver un équilibre durable entre protection des milieux et satisfaction des usages. Outil stratégique de planification, il fixe des objectifs généraux de protection et d'utilisation des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que des mesures de gestion et d'aménagement. Son règlement est opposable aux tiers. Cette démarche est conduite par une **commission locale de l'eau** (CLE) où sont représentés les collectivités locales, les usagers, propriétaires riverains, les associations (dont celle des Moulins du Quercy Lot et Tarn et Garonne), les organisations professionnelles et les services de l'Etat (56 membres). La CLE, présidée par Martin Malvy, élabore et suivra ensuite la mise en œuvre du SAGE, qui est porté par le syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé.

Moulins et vie du Célé

De nombreuses chaussées ont été aménagées sur le Célé et ses affluents, pour alimenter des moulins autrefois très exploités (meunerie, tannerie,…production d'électricité plus récemment), pour irriguer les cultures par dérivation gravitaire dans le Cantal, mais aussi pour des usages d'agrément (plans d'eau,…), pour la protection d'ouvrages (ponts) ou pour rehausser le niveau des nappes alluviales utilisées pour l'alimentation en eau potable. L'état physique des cours d'eau du bassin du Célé est intimement lié à la présence de ces seuils en nombre parfois très important sur un linéaire réduit. Ainsi sur les 228 chaussées recensées, 40% perturbent le fonctionnement hydraulique (aggravation de l'étiage par dérivation d'une partie de l'eau de la rivière, érosion des berges ou atterrissement). Les poissons migrateurs franchissent difficilement ou pas du tout 50% d'entre elles, bien que l'amont du Célé présente de bonnes potentialités piscicoles, avec la présence de la truite fario. Néanmoins, l'intérêt patrimonial des moulins du Célé lié à la qualité de leu bâti est souligné et pris en compte dans l'état des lieux établi pour le SAGE.

Représentant moins de 1% du potentiel hydroélectrique du bassin Adour-Garonne, les six usines et les six picocentrales sur le Célé ne présentent pas d'enjeu énergétique important au regard du potentiel global sur Adour-Garonne.

Quelques préconisations, au cas par cas

Il n'y a pas de solution d'aménagement simple ou systématique pour améliorer le fonctionnement des cours d'eau impactés par les chaussées et les seuils des moulins du Célé : toute intervention (consolidation mais aussi destruction) sur une chaussée a une incidence sur l'écoulement, l'état du lit, des berges et des habitats. Les préconisations sont à étudier au cas par cas avec les gestionnaires, en fonction de l'impact et des usages liés à chaque moulin. Si l'ouvrage a un usage économique ou une valeur patrimoniale par exemple, il faut mettre en place une gestion des vannages sur un secteur cohérent du bassin versant, pour respecter le débit réservé, le fonctionnement au fil de l'eau et rétablir le transport solide, ou pour contrôler le bon fonctionnement des ouvrages franchissables pour les poissons. Sur les tronçons de cours d'eau qui feront l'objet d'un classement au titre de la LEMA, il sera nécessaire d'assurer le transport suffisant de sédiments et la circulation des poissons migrateurs, en équipant l'ouvrage d'un dispositif adapté ou en le supprimant. Une analyse coût / bénéfices peut aider à juger de l'intérêt de détruire plutôt que d'aménager. Le SAGE du Célé prévoit des dispositions pour réduire l'impact des ouvrages hydrauliques sur l'état écologique des rivières du bassin, elles sont actuellement discutées au sein de la CLE.

---

1 rivières, lacs, eaux souterraines, zones humides et littoral.

2 régime hydrologique (quantité et dynamique du débit d'eau, connexion avec la nappe alluviale), continuité de la rivière (libre circulation des espèces biologiques et bon déroulement du transport solide) et conditions morphologiques

Pour toute demande d'information ou de conseil sur des aménagements concernant votre moulin, et prenant en compte ces nouveaux enjeux liés à la continuité écologique, vous pouvez contacter l'agence de l'eau à la Délégation de Rodez au 05 65 75 56 00.

Agence de l'Eau Adour-Garonne
90 rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 61 36 37 38 - Fax 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

Délégation de Rodez
Rue de Bruxelles - Bourran
BP 3510 - 12035 Rodez Cedex 9
Tél. 05 65 75 56 00 - Fax 05 65 75 56 09
Départements : 12-30-46-48

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Moulins de Lamothe et de Boisse …

La complémentarité des moulins à eau et à vent en Quercy blanc :
Le moulin à eau de Lamothe et le moulin à vent de Boisse.

Dans ce numéro 50, ce ne sera **pas un** moulin particulier qui sera mis en avant, **mais deux**, afin de rendre hommage à la complémentarité des deux éléments que sont l'eau et le vent, capricieux l'un comme l'autre, dont les meuniers ont apprivoisé la vigueur pour leur industrie. C'est aussi un hommage rendu à M. Rémi Rochis le meunier qui ne sait plus dans lequel des deux moulins à eau ou à vent, de Lamothe ou de Boisse, il est né. Cette visite, à l'initiative de Thérèse Resseguier-Lacalmontie de l'Association des amis du moulin de Boisse, a bénéficié des commentaires techniques de René Pezet : cet article leur doit beaucoup.

La complémentarité de l'eau et du vent

Dans les pays plats où l'eau coule mollement, ou dans les zones sèches comme les Causses, seul le vent a la force nécessaire pour entraîner une meule.

À l'opposé, dans les zones montagneuses où l'eau coule généreusement, les moulins à eau assurent une force motrice suffisamment régulière pour ne pas avoir à chercher ailleurs un complément, ce qui est généralement le cas dans le Ségala. Dans le cas le plus général on trouve les deux types de moulins selon des proportions variables en fonction de l'étiage des rivières durant l'été. Le plus souvent, le moulin à vent vient en complément du moulin à eau, quand celle-ci vient à manquer.

Collection de Claude RIVALS

Françoise Auricoste dans son livre remarquable sur « *Les meuniers en Quercy entre le XVII° et XVIII° siècle* » (Edition du Roc de Bourzac) rend compte d'une étude comparative de 1809 recensant pour le Lot 147 meules tournantes mues par le vent pour 1411 entraînées par l'eau, soit une proportion moyenne approximative de '1 pour 10' sur le département qui va de '1 pour 5' dans l'arrondissement de Cahors à '1 pour 40' dans celui de Figeac en passant par '1 pour 20' sur celui de Gourdon.

C'est donc dans l'arrondissement de Cahors, où se trouve le Quercy blanc, qu'il y a la plus grande proportion de meules mues par le vent. Mais comme il y a généralement au moins deux meules dans les moulins à eau (et parfois plus) et une seule meule dans les moulins à vent, il y aurait donc une proportion de près d'un moulin à vent pour deux moulins à eau dans l'arrondissement de Cahors.

On voit donc là combien la complémentarité est forte entre les deux types de moulins comme l'explique Françoise Auricoste :« *Les moulins établis sur certains ruisseaux souffrant du tarissement des eaux l'été, et des inondations en hiver, cessaient trop souvent de fonctionner et leurs propriétaires voyaient leurs clients aller moudre chez les concurrents. Aussi certains trouvèrent le remède en construisant ou en achetant un moulin à vent qui assurait la mouture lorsque le moulin à eau était empêché. Les moulins à vent couplés aux moulins à eau se trouvent principalement dans le pays des 'serres et des vaux', c'est-à-dire en Quercy blanc où le relief de collines dominant les petites vallées est favorable à l'établissement de ces moulins à vent de substitution. Cependant on trouve des moulins ainsi couplés, mais en moins grand nombre, dans beaucoup d'autres régions du Quercy*. »

Nous sommes dans le Quercy blanc en compagnie de Rémi Rochis, meunier au moulin de Lamothe dont le moulin à vent complémentaire (Auricoste parle de moulin succursale) est celui de Boisse.

Rémi Rochis

« *Je suis ici et là-haut* » explique Rémi Rochis qui vit à Lamothe, depuis quatre-vingts ans, dans son moulin à eau posé au fond de sa vallée dans un creux humide et verdoyant, tout en élevant son bras en direction du moulin de Boisse.

Il est l'héritier de la tradition meunière depuis 1654 de la famille Contios. C'est avec une grande gentillesse que Rémi Rochis nous fait visiter son domaine de toujours, qu'il évoque plein de souvenirs de son enfance, à la fois heureuse et pleine des dangers de l'occupation, et qu'il nous explique, en expert, le fonctionnement des deux moulins de sa vie. « *Je suis né ici ou là-haut, je ne sais pas. Vous savez, il n'y avait pas les loisirs qu'il y a maintenant et, quand on revenait de l'école, il y avait le pépé qui était là qui s'occupait du moulin à vent et qui couchait là-haut ; et je lui montais la soupe : on passait la journée, la nuit, et des fois il me gardait. Quand on allait au moulin à vent on était content, surtout qu'il marchait - il marche encore d'ailleurs - c'était joli !*

La vie à la campagne était monotone : « *On ne connaissait pas autre chose, il n'y avait rien. Et pauvre, j'étais gamin, on ne pouvait pas sortir. Il n'y avait pas de voiture, il n'y avait rien. Il y avait un car qui passait de temps en temps…*

La période de l'occupation hante encore ses pensées :
Surtout pendant la pagaille, pendant la guerre, on ne pouvait pas aller n'importe où. Pour aller à l'école, il fallait faire attention, même. »
« *Ici avant il y avait toujours de l'eau. Les Allemands venaient se baigner, ils venaient la nuit. On ne voulait pas les voir avec leur mitraillette.* »

Après la libération on a respiré : « *il n'y avait plus ces couillons qui pour rien vous tiraient dessus. Quand ils ont tué ces filles en revenant de l'école - les pauvres, elles ont eu peur - elles se sont camouflées et quand ils sont arrivés avec leur mitraillette, ils les ont abattues comme des chiens. C'étaient des jumelles.* »

Et puis la campagne s'est vidée …
« *Là il y a 6 maisons. Quand on allait à l'école, on était 37 ou 38 familles. Je crois qu'en 1990 j'étais tout seul, tout le monde avait disparu. Le pépé était parti. Les gens sont allés travailler partout, à la gendarmerie…*
Il n'y avait plus personne. J'étais tout seul ! ».
On était 180 des familles d'origine de Cézac. Maintenant on n'est plus que 16 ou 17. Il n'y a plus personne. Sur 16 ou 17, il n'y en a que 3 qui travaillent.
Il y a des maisons où il n'y a plus qu'une personne maintenant. Chez nous cette année il en est mort 3 ! »

Rémi Rochis est resté, fidèle au poste, pour notre bonheur et pour témoigner de l'intense activité qui a régné dans ce hameau du village de Cézac « *Le moulin à vent venait en complément du moulin à eau. Parce que de l'eau, il y en a toujours eu. Quelquefois un peu moins à quelques périodes de l'année, mais ils travaillaient plus que maintenant. Ils travaillaient nuit et jour. Pour les gens, les moulins tournaient tous les jours.* »

C'est en sa compagnie que vont revivre pour nous les moulins de Lamothe et de Boisse.

Le moulin de Lamothe façade basse

Le Moulin de Lamothe

Le moulin de Lamothe, niché au fond de la vallée du hameau de Lamothe du village de Cézac, voisin de celui de Castelnau-Montratier, est très ancien.

Au XVII° siècle, le moulin appartenait au seigneur de Salignac. Rémi Rochis évoque cette époque : « *C'était du temps des seigneurs. Il y avait un ou deux moulins par commune, qui occupaient du personnel, et alors c'étaient des ouvriers, c'étaient pas des patrons, ceux qui travaillaient. Les seigneurs avaient fait la partie du moulin jusqu'à la fenêtre, c'était pas habitable. Il n'y avait que le moulin… Et alors après, en 1789 je crois, la révolution a fait que les seigneurs sont partis, et il y a eu l'abolition des privilèges, les seigneurs ont disparu et je ne sais pas ce qui s'est passé à l'époque il y a trois cents ans, si c'est celui qui travaillait qui a acheté ou qui l'a pris et qui l'a aménagé. Alors il a monté plus haut la maison et l'an 8 ça correspond bien après 1789. Et alors lui, il a fait des habitations dessus, il a fait des chambres, parce que il n'y avait que le bas : il a fait ça et c'est depuis comme ça. C'est l'habitation du meunier : c'était privé si on peut dire.* »

Lamothe - étage construit en l'an 8

Le moulin de Lamothe / façade haute

Devenu la propriété de son meunier au début du XIXème siècle, le moulin de Lamothe a alors tourné à plein régime, jour et nuit :
« *Avant c'était le meunier qui allait chercher le grain chez les clients. Il y avait trois gros chevaux qui faisaient plus de deux tonnes. Il faisait le tour des campagnes pour ramasser le grain et il faisait la farine et il la leur ramenait deux ou trois jours après. Mais il y avait du monde dans la campagne maintenant il n'y a plus personne !* ».

La façade du bas, ci-contre, montre les belles proportions de la construction agrandie au début de l'Empire.

Le réseau d'alimentation

Rémi Rochis nous montre le réseau d'eau qui alimente son moulin et commence par le bief et l'étang collé au moulin dont l'eau, après un été très sec, revient :
« *elle arrive doucement : ça commence à mijoter pour déborder. L'autre jour, il était presque sec !* ».

Lamothe - étang près du moulin

Lamothe - vanne

Quelques arbres sont tombés en travers du bief : « *Au mois de janvier l'an dernier il y a eu un orage et ça a fait tomber des arbres. Il y a un peuplier qui est tombé et plus haut il y en a un autre qui est couché mais, même avec une pelle mécanique, je n'y arrive pas. Il faut vider le bief, mais il faut le vider quand il y aura vraiment de l'eau* ».
Et la vidange se fera par la vanne de décharge du bief et surtout pas par le moulin pour que la vase ne l'envahisse pas.

Il y a des poissons : « *Il y a quelques poissons, quelques bricoles, les gosses s'amusent, il y a des carpes : il y a 4 carpes. L'autre jour il y en a une qui était montée par l'escalier pour manger de la farine, c'est une carpe qui fait au moins 20 kgs !* »

Généralement, l'eau ne manque pas : « *Ici on est les premiers à recevoir l'eau. Dessus à un kilomètre, à peine, il n'y a pas de ruisseau. Il y a des collines où il y a des sources. Le vrai ruisseau, il est en bas, c'est le trop-plein. Il y a deux étangs, il y en a un là et un autre un peu plus haut avec des vannes pour pouvoir ouvrir et vider … Un peu plus haut il y a le même étang avec les mêmes vannes. Cela prend les petits ruisseaux qui viennent de tous les côtés… cette eau vient de Boisse et cette eau vient de Pern !* ».

Lamothe
Arrivée d'eau

Lamothe
Étang du haut

Lamothe - 2° étang

L'étang du haut augmente la capacité d'éclusage pour le moulin, mais il sert aussi à déposer les saletés et à avoir de l'eau plus propre.
Le bief est aussi alimenté par une rigole recevant des eaux souterraines et les eaux de drainage des champs voisins. « *L'eau venait de partout. Depuis 10 ou 15 ans, il y en a moins. Pourquoi ? Maintenant on le sait. Avant dans cette vallée, il y avait toujours de l'eau. Maintenant, depuis qu'ils ont fait ces gros travaux sur les autoroutes, il n'y a plus rien nulle part, tout le monde s'en plaint. Ils ont coupé des rivières souterraines, ils ont trouvé des rivières souterraines mortes. Ils les ont comblées. Ces rivières souterraines venaient du Massif Central et je me rappelle le pépé quand j'étais gamin disait : ce matin le puits est remonté d'un mètre. C'est qu'il neigeait plus que maintenant, et quand la neige du Massif Central fondait c'étaient ces rivières souterraines qui passaient ici. C'est la première année où je vois le ruisseau aussi bas.* »
Il y a aussi les ragondins qui ont fait beaucoup de dégâts, même si leur population a diminué : « *Il y a ces putains de ragondins qui font des trous partout. Un jour j'en ai attrapé un, j'ai pas pu le soulever, il pesait plus de 17 kilos !*
Ils démolissent tout. Dans le temps il n'y en avait pas ! Maintenant on en voit un par ci par là ».

Rémi Rochis est un familier de cette eau auprès de laquelle il passe son temps et il est sensible à sa couleur : « *La couleur de l'eau ? Elle change presque tous les jours. Avec la couleur on sait s'il va pleuvoir ou pas pleuvoir. Et là, c'est variable ! C'est ni l'un ni l'autre, ni pluie ni soleil* ». Enfin, ce ruisseau, si présent, n'a pas vraiment de nom : « *Je sais qu' ici ils l'appellent Pestine* ! »

L'intérieur du moulin

Nous entrons dans la salle des meules et Rémi Rochis est fier de nous montrer un moulin qui marche. Il comprend deux paires de meules, mais une seule est encore en fonctionnement, « *celle qui était pour la farine de blé qui était livrée avec le son* ». *L'autre ne faisait pas sortir le son* (elle faisait éclater le grain). *Cela fait une farine plus douce. Cette deuxième meule à farine à pain est arrêtée depuis la guerre. Parce que ça a été interdit. Il fallait presque se cacher : on en faisait pour dépanner les gens, mais il fallait le faire la nuit, et faire attention. Elle faisait de la bonne farine à pain ! Et après ça a été fini. Il y a eu des boulangers. Avant, tout le monde avait un four et les voisins venaient faire leur farine* ».

Lamothe - coffre à farine

Lamothe 2° meule arrêtée

Avant d'ouvrir la vanne ouvrière, Rémi Rochis enlève la grille protectrice et montre, sous la meule, le rouet horizontal dans sa cuve cylindrique avec le canal par lequel l'eau arrive avec la pression de 4 m de chute « *quand ça marche c'est dangereux comme tout* ! ».

Lamothe - le rouet

L'axe et le rouet sont en fer, mais Rémi Rochis nous assure que : « *autrefois le rouet était en bois et il était taillé dans un tronc d'arbre et ils avaient fait les palettes d'une seule pièce. Même l'axe qui monte à la meule était taillé dans le même arbre !* ». On a du mal à imaginer le travail que pouvait représenter la confection d'une telle pièce !

Quant à la cuve, elle n'est pas en pierres taillées mais en ciment, coulée dans du béton romain. Quand a-t-elle été faite ? Rémi Rochis ne sait pas exactement : il y a bien la date de 1912 marquée sur une meule et peut être que le puits a été refait à ce moment-là. Lui, il a changé l'arbre en 1972 et a remplacé le précédent en bois par l'arbre métallique actuel. René Pezet est persuadé qu'il y avait auparavant un rouet volant et que la cuve a été mise en place plus récemment.

Rémi Rochis ouvre alors la vanne après avoir rempli la trémie de grain. Le rouet se met à tourner : il moud du grain pour les cochons.

L'eau arrive dans le puits ...

Lamothe - rouet en eau

....et l'axe se met a tourner et prend sa vitesse.

Lamothe - puits

Et voilà le moulin au travail !

La trémie est alimentée en grain

.....et la photo suivante montre l'auget et son réglage avec une poignée patinée et polie par l'usage, l'archure octogonale qui entoure les meules et la farine qui tombe dans son bac. A l'extrême gauche, une partie du volant de réglage de l'écart des meules.

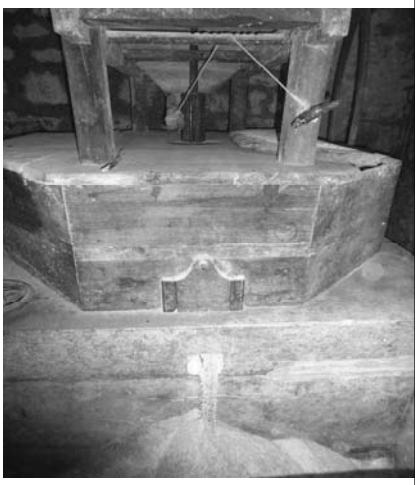

Lamothe - archure et réglage d'auget

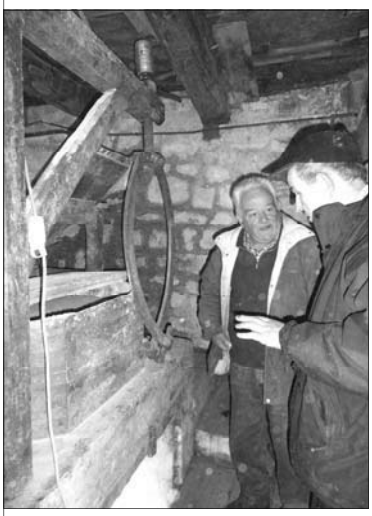

Sur le côté se trouve la potence pour le rhabillage des meules.

Rémi Rochis nous explique :
« *La meule a été aiguisée il y a deux ans. Quand ça tournait tous les jours, je le faisais deux ou trois fois par an* ». Il montre les trous dans la meule par lesquels la potence la tient : « *La meule est ensuite soulevée par une vis sans fin pour la dégager de l'axe qui arrive d'en bas et pouvoir ainsi faire pivoter la potence et retourner la meule pour la rhabiller. Il y a une anille en croix sur une meule et une en longueur sur l'autre. Les meules font 1m 30 de diamètre et 35 cm d'épaisseur… Trois emplacements dans la meule servent à mettre du plomb pour l'équilibrer. Elles sont équilibrées au millimètre et même plus !* ».
On commence à sentir le chaud ! Il n'y a plus de grain dans la trémie ! La vanne est alors fermée et le moulin s'arrête. Rémi Rochis écarte un peu les meules « *parce que c'est plus facile ensuite pour redémarrer* ».

Avant de partir Rémi Rochis nous montre un vrai trésor, deux grenouilles sorties de la fonderie. « *Vous voyez ces grenouilles, c'est moi qui les ai fait faire. C'est millénaire. Cette grenouille est toute neuve. Oui, j'en ai mis une quand j'ai enlevé la vieille qui était vraiment vieille et j'ai fait faire celle-là et même celle du moulin à vent parce que j'ai eu l'occasion.* »

C'est du bronze ? *« Non, c'est plus que du bronze ! Le gars que je connaissais à la fonderie de Fumel, je lui en ai parlé parce que je savais qu'il travaillait dedans, et il me dit tu me portes la vieillerie que tu as et je lui ai fait voir et il m'a dit : à la fonderie ce sera vite fait, un truc pareil ! Et je lui ai porté, je lui ai donné et alors, je crois que j'y suis allé. Et je lui dis : est-ce que ça s'est bien passé ? Et il me dit : je ne sais pas ce que c'était ta camelote ! A l'époque, ils avaient des fours à bronze à 3800 degrés c'est la première fois où il a fallu tout mettre à fond et on a vu le moment où on ne le fondait pas ! Alors même le laboratoire de la fonderie a regardé ce que c'était. Ils ont trouvé 11 ou 12 matières qu'ils ont connues mais encore il y en avait 5 ou 6 de plus, ils ne savaient pas ce que c'était. Ils ne pouvaient pas lui donner un nom. Vous vous rendez compte, il y avait au moins quinze matières, ils en ont reconnu 11 ou 12 et ils n'ont pas trouvé ce que c'était. Alors vous vous rendez compte, je ne sais pas depuis quand c'était fait !* »

Les grenouilles attendent leur tour de rôle, sagement sur une étagère et elle vont sans doute attendre quelque temps !

Enfin Rémi Rochis nous montre le tamis qui ne tourne plus depuis un moment.

« *Là il y a un tamis. Il y a bien douze ans qu'il ne sert plus. Ce tamis est en trois parties selon la finesse de la farine que l'on veut. D'abord sort la farine fine pour le pain, puis les farines plus grossières pour les animaux. La farine arrivait de là-bas. Elle arrive là. Les toiles étaient pliées autour du rouleau. Alors la farine tombait à l'intérieur et automatiquement elle était filtrée. Elle arrivait à cette vis sans fin qui amenait au bout en passant par les trois sorties de farine et ce qui restait à l'intérieur du rouleau, le son, sortait au bout.* »

Nous quittons alors ce lieu magique tirant sa force de l'eau pour retrouver l'air et le vent qui le transporte.

Dehors, Rémi Rochis raconte que :
« *le moulin à vent venait en complément du moulin à eau. Parce que de l'eau, il y en a toujours eu. Quelques fois un peu moins à quelques périodes de l'année, mais ils travaillaient plus que maintenant. Ils travaillaient nuit et jour. Pour les gens, les moulins tournaient tous les jours* ».

Le Moulin de Boisse

A certaines périodes de l'année, notamment après la moisson pendant l'été, il fallait bien les deux moulins, à eau et à vent, pour répondre à la demande et préparer le pain pour tous les travailleurs des champs !
"Avant, le moulin à vent complémentaire était à l'Arbre del Canou. C'est à 4, 5 ou 6 kilomètres. Ils l'ont déplacé pour le porter à Boisse. Sur le cadastre ça s'appelait « l'Arbre del Canou ». C'était que quand il faisait orage et il y avait la foudre qui tombait dessus, ça faisait toujours des problèmes, ça cassait chaque fois quelque chose. Et puis c'était loin ! Parce que autrefois tous les moulins à eau avaient un moulin à vent. De Boisse, on en voyait une douzaine dans le temps".

Le transport et l'histoire du moulin à vent

« *Transporter un moulin pour en reconstruire un autre plus loin* » n'était pas exceptionnel comme le note Françoise Auricoste : « *… les bois des moulins à vent étaient choses si précieuses qu'il n'était pas rare de mettre tous les bois de son vieux moulin pour les transporter dans un autre site mieux éventé afin de bâtir un moulin à vent neuf... On imagine le lent convoi avec les chariots tirés par un attelage de quatre bœufs, aiguillonnés par les bouviers, emmenant au pas, d'une vallée à l'autre, les lourdes meules, tout le boisage du toit, l'arbre, le rouet et les archures, en fait, l'âme d'un moulin…* ».

C'est ce qui a dû se passer en l'an 1813 où Louis Contios habitant au lieu de Lamothe « *donne et baille à François Dumeau, maçon, la bâtisse du moulin à vent à me construire* » en précisant les conditions. Il ajoute dans l'acte notarié : « *la construction doit être faite et conditionnée de la même manière qu'est le moulin à vent qu'on démolit*. » Sur le linteau de la porte orientée au sud est bien gravée la date de 1813. En se transportant de 'l'Arbre del Canou' à Boisse, le moulin à vent se rapprochait beaucoup du moulin de Lamothe, à une distance de 2 kilomètres environ. Et pendant près de 130 ans, jusqu'au début de la seconde guerre, le moulin a tourné. Laissé à l'abandon, un peu pillé, il est racheté en 1967 par M. Jean-Marie Malmon qui le restaure pour le bonheur des habitants de Boisse qui voient à nouveau ses ailes tourner. En 1979, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Mis en vente au début des années 90, il est acheté par la commune de Sainte-Alauzie en 1997.

L'association des amis des moulins de Boisse et du canton de Castelnau-Montratier (AMBC) est alors créée et depuis elle anime le moulin dans le cadre d'une convention qui la lie au propriétaire. Ainsi, elle effectue quatre fois par an la mise au vent du moulin suivie de visites guidées. Elle assure en outre l'ouverture du moulin en entrée libre à l'occasion de la fête votive de Sainte-Alauzie, fête du pain, et elle accompagne la course pédestre dite des Moulinades de Boisse qui en est à sa treizième édition.

Actuellement, elle se prépare à soutenir financièrement la commune pour la restauration du toit espérée à l'automne 2010, comme elle l'avait fait lors de la réfection des ailes sinistrées par la tempête de décembre 1999.

L'extérieur du moulin

Le site est magnifique. Il se trouve en frontière de communes, sur la commune de Sainte-Alauzie mais à proximité du hameau de Boisse qui dépend de la commune de Castelnau-Montratier : c'est le moulin à vent de Boisse.
Le moulin, posé sur sa butte, déploie ses ailes et, en léger contrebas, se trouve une **grangette**.

Boisse sur sa butte

Boisse grangette et moulin

Dans la grangette, restaurée aussi par M. Malmon, est accroché un râtelier avec deux anneaux pour attacher les mulets qui apportaient les sacs de grain.
Sur le sol, traînent quelques cailloux lancés sans doute par bêtise d'enfants que la grille du fenestrou empêche heureusement de pénétrer !

Boisse grangette

Les ailes actuelles, refaites après la tempête de 1999 (les vergues des anciennes ailes servent maintenant de bancs bien appréciés), sont un peu plus longues que dans la restauration des années 60, mais elles ne le sont pas encore assez. Il faudrait quelques décimètres de plus.

C'est dommage parce que les ailes prennent le vent en bas, au ras du sol et pas au milieu de la voilure. Rémy Rochis se souvient que « le pépé » grattait le sol régulièrement avec une sarclette pour qu'il n'y ait pas d'aspérités contre lesquelles les ailes viennent frotter en cueillant le vent au plus près du sol !

Toujours à l'extérieur apparaît le **frein**, longue tige qu'il faut soulever et déplacer pour manœuvrer le frein qui serre et bloque le rouet avec un collier en bois, et les ailes, pendant qu'on installe les toiles.

Boisse barre de freinage

Pour soulever le frein, il y a une poignée spéciale qui est toute polie par l'usage !

Boisse ,
poignée pour frein

La queue est la poutre qui sert à orienter la toiture.
Le bas est un peu au-dessus du sol et elle se prolonge en haut et va jusqu'à la croix du sommet du toit.

Comme on le voit sur la photo elle a été refaite en accolant à la partie haute restée solide une poutre neuve qui a été sciée à Brousse.

Boisse: sa queue en deux parties accolées

Quand le vent tournait, le meunier en était averti par **les demoiselles** fixées sur la poutre qui se mettaient à claquer en s'agitant dès que la tour du moulin ne les protégeait plus du vent.

Boisse demoiselles

Il fallait alors réorienter le moulin et tirer la queue avec **le cabestan** en prenant appui sur des piquets plantés tout autour du moulin, comme le montre la photo.

Boisse Cabestan

Le toit est en mauvais état, couvert en peuplier qui est un bois léger (selon que le bois est scié ou fendu l'eau est retenue ou coule facilement), il s'abîme vite et il est à refaire. Les travaux sont prévus à l'automne 2010 s'il se présente un entrepreneur compétent pour la réfection du toit, la révision totale de la charpente ainsi que la révision du rail sur lequel tourne le toit.
Roland AGRECH va accompagner les travaux.
L'association du moulin de Boisse est ici dans la situation du locataire et la commune propriétaire espère trouver une entreprise locale qui acquerrait en même temps un réel savoir-faire.

L'intérieur du moulin

Le rez-de-chaussée est la pièce à vivre. Les pierres du mur sont apparentes alors qu'autrefois les murs étaient couverts d'un enduit.

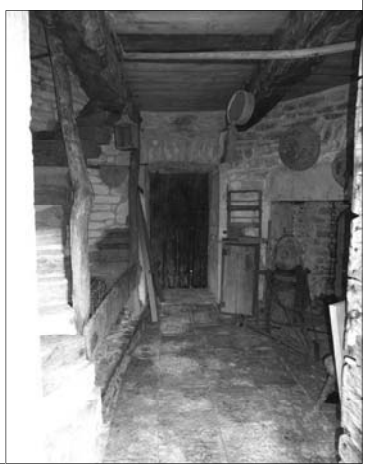

Evidemment il y a **deux portes** pour des questions de sécurité.
La deuxième ne s'ouvre que de l'intérieur et n'était ouverte que si nécessaire.

Le sol est fait d'un appareillage de pierres, magnifique pour un lieu de travail ! Dans la partie qui n'était pas visible sous le lit du meunier, le sol est plus grossier.

En face du lit se trouve **la cheminée.**

Quand Rémi Rochis venait apporter le panier de repas au pépé, celui-ci pouvait faire chauffer la soupe qu'il lui apportait de Lamothe.
Un orifice à l'extérieur permet l'évacuation de la fumée de la cheminée. Il n'y a pas de trace de fumée, la cheminée n'ayant pas été utilisée depuis les travaux de 1968/69.
A côté de la cheminée, se trouve **le coffre** qui recevait la farine par **la goulotte** que l'on aperçoit au-dessus.

A côté du coffre se trouve le commandement.

A gauche, il y a la crémaillère à laquelle on attache la corde de levage de la meule tournante : c'est la corde qui permet de régler par la trempure, l'écartement des meules au premier étage.

A côté la corde plus fine c'est pour régler le débit du grain au deuxième étage.

Ici, le meunier, le pépé, avait été très malin et il avait mis au point un dispositif pour pouvoir régler le débit du grain depuis la tête du lit : sur la photo on voit la corde de transmission qui arrive à la tête du lit.

Boisse corde transmission réglage grain

« Un moulin, c'est comme une voiture : ça se conduit à l'oreille. Le pépé entendait la clochette de la trémie qui sonnait et, du lit, il pouvait régler le débit de l'auget.»

Premier étage

Au premier étage auquel on accède par un escalier en poutres de bois, Rémi Rochis nous montre le point d'appui qui porte la meule :
« *La grenouille est dedans. Avant il y avait une pièce en fonte, en métal je ne sais pas quoi, un beau jour elle a été volée. Le moulin a été pillé pendant la guerre ! C'était une pièce rare, en arceau, et tout un tas de petits trucs pour manœuvrer l'épaisseur entre les meules et alors après, pour trouver la même chose cela n'a pas été possible !... Alors ils ont fait un levier de façon qu'on le soulève d'en bas. On peut le mettre en plusieurs positions pour soulever la meule qui est lourde : elle fait deux tonnes.* »

Deuxième étage

C'est l'étage des machines où l'arbre, mû par les ailes, fait tourner le rouet, avec ses 44 dents, qui entraîne la lanterne verticale avec ses 7 fuseaux ou alluchons qui met en mouvement la meule tournante.

Boisse Mécanisme

Rémi Rochis évoque le meunier, son pépé :
« *Il ne restait pas là-haut. Quand il avait rempli la trémie de grain, la meule était manipulée d'en bas. Il faisait le plein, c'est tout. Et après il faisait la farine d'en bas. Pour entendre quand c'était vide il avait mis une petite cloche et quand il entendait la clochette il savait qu'il devait monter rajouter du grain dans la trémie. Le grain, il fallait le monter d'en bas ! Le conduit, la goulotte, descendait la farine en bas.* »

Sur la meule est inscrit le nom de Louis Quèbre.
Rémi Rochis l'a connu : « *Il a été ici. Il est venu pour changer la meule. La meule était neuve, et d'une seule pierre, en silex !... En 2001 on a rhabillé la meule… Il y a des astuces pour l'enlever : on met des coins pour la soulever, puis des rouleaux - quand on en avait mis un on la poussait pour en mettre un autre - jusqu'à la pousser sur le bord et elle bascule dans le vide pour dégager la face à repiquer.* »

Là on passait les rouleaux et alors du coup, elle était en balançoire »

Rémi avec le marteau de repiquage

Il poursuit :
« *La pierre est du silex. Les pics c'est pour les épointer. Et il y en a qui tiennent que tu peux t'en servir pendant un sacré moment et il y en a, dès le premier jour, crac, plus rien. Quand il a fallu rhabiller cette meule, il a fallu refaire des poinçons.*

repiquage de la meule

« C'est Jean-Pierre Moles, le fils de Francis, parce qu'il se trouve que le grand-père de la femme de Vincent était forgeron. Lorsqu'il avait fait son apprentissage de forgeron, il travaillait à la confection des pointes : il a appris à Vincent et Jean-Pierre à faire des poinçons pour des marteaux à rhabiller les meules. Enfin les marteaux à l'époque n'étaient pas tous les mêmes non plus. Et en les faisant chauffer, il faut savoir à quelle couleur de rouge on les arrête. Parce qu'il y a certaines couleurs, plus ou moins, car si le rouge est trop vif, crac, elle se coupe ! C'est de l'acier ! »

L'archure a été modifiée en y ménageant des fenêtres pour voir la meule quand elle tourne.

Rémi Rochis poursuit :
« *Voilà le toit à restaurer qui tourne sur son rail en bois que nous graissons régulièrement avec de la graisse animale. L'arbre avec les ailes d'un côté et le rouet de l'autre. Il repose sur un arc en fonte ou en bronze, ... et l'arbre est habillé avec des plaques de la même matière.* » Il se rappelle ses sueurs froides lors de la restauration des années 1967/68 à l'occasion de la mise en place de l'arbre avec le bras d'une pelle mécanique : « *L'ancien arbre pour le monter il manquait dix centimètres. Putain il manquait ça pour arriver là. Ils craignaient de tout redescendre et tout redémolir. Ils sont allés chercher des madriers et ils ont soulevé toute la pelle et après il a remis en route et ils y sont arrivés !* »

Il nous montre le rail sur lequel le toit glisse en tournant : « *Le rail était fabriqué avec des arbres entiers qui étaient arrondis. Là ça paraît pas gros, mais je peux te dire que c'étaient des gros arbres qui avaient la forme voulue. Le rail fait 15 cm de large.* »
Rémi s'émerveille devant le mécanisme du frein qui est actionné par l'extérieur : « *c'est un morceau de bois qui est tordu autour de la roue qui est en frêne et ça bloque bien !* »
De l'autre côté du rouet Rémi Rochis montre le système de blocage, une sécurité, pour empêcher le moulin de tourner à l'envers en cas d'un changement brutal de direction du vent.
Rémi Rochis aurait encore plein de choses à expliquer de ce double métier de meunier de l'eau et du vent dont il reste un témoin expert et passionné. Après avoir descendu les deux étages et se retrouvant à l'extérieur devant la toiture en mauvais état, Rémi Rochis regarde son vieux moulin et nous confie en nous quittant : *« Maintenant il y a beaucoup de choses qui sont déformées, pas de beaucoup mais enfin elles ont bougé. Elles ont travaillé comme nous. Elles, elles restent et nous on part ! C'est la vie ! »*

Bertrand PUEL

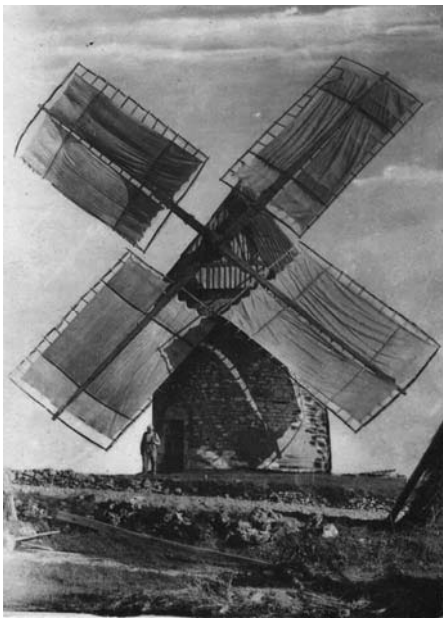

Boisse carte postale début XXème

Boisse avant restauration 67/68

Boisse restauré 1968

INVITATION à la veillée au moulin

Edition 2010

En 2008, l'association des moulins du Quercy a organisé une première soirée à thème près d'un moulin. Pour la veillée inaugurale, c'est la famille Thamié du moulin de Vergnoulet sur l'Alzou à Mayrinhac-Lentour qui a reçu les amis des moulins. Le thème choisi était les histoires et les chansons de moulins.

En 2009, Colette Roudergues prenait le relais dans son moulin de Bouluech à Bagnac-sur-Célé. Elle a retenu l'attention des veilleurs avec les moulins dans la littérature.

Le **samedi 20 mars 2010**, ce sera cette fois non loin du moulin à vent de Boisse, puisque l'hôte sera l'association des amis des moulins de Boisse et du canton de Castelnau-Montratier (AMBC) à Sainte-Alauzie.

Rendez-vous est donné d'abord **à partir de 17 heures au moulin de Brousse sur la Barguelonne**, commune de Castelnau-Montratier, chez Francis et Jean-Pierre Moles. Vous y découvrirez, ou vous reverrez, ce moulin du XIIIème siècle en activité au XXIème ainsi que la boulangerie avec ses deux fours à bois.

Puis la veillée aura lieu à partir de **19 h 30 au foyer rural de Sainte-Alauzie.** Il vous sera proposé d'abord de voir les films d'amateurs tournés par certains de ses membres lors de travaux au moulin de Boisse tels que la réfection des ailes en 2000 et le levage et le piquage de la meule en 2001, ainsi que le film tourné lors du 10ème anniversaire de la course des Moulinades. Et, si vous en voulez encore, il y aura aussi « Les comptes des trois moulins », à savoir Boisse, Brousse et Lamothe, tourné par une universitaire, professeur de communication.

Comme lors des deux soirées précédentes, chacun est invité à participer à la constitution du buffet selon son inspiration ; à défaut, une urne sera à disposition pour recevoir une libre contribution. L'AMBC se réserve de prévoir notamment le pain et la boisson.

Si l'éloignement est un obstacle à venir à Sainte-Alauzie, veuillez le faire savoir à Thérèse Rességuier (05 65 20 21 44) qui a quelques possibilités d'accueil.

Pour la mise en place de la salle et l'organisation de la veillée, il serait souhaitable de connaître le nombre de participants **avant le 12 mars.** Veuillez prendre contact soit avec Thérèse Rességuier par téléphone au numéro précité ou par courriel soit avec l'AMBC en renvoyant le coupon-réponse ci-après à AMBC Mairie de Sainte-Alauzie 46170.

A bientôt le plaisir de vous recevoir.

De la part de l'AMBC : Thérèse Rességuier

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 12 mars.** Merci de votre compréhension.

Veillée des moulins, samedi 20 mars 2010

Nom et prénom……

Nombre de participants : ……

Avant d'examiner les "roues en dessous" et pour clore le chapitre des roues de côté, nous allons évoquer le principe de fonctionnement de la roue SAGEBIEN et de sa variante, la roue ZUPPINGER. Nous évoquerons également l'installation de roues verticales de petit diamètre activant, le plus souvent, des scieries, des foulons et des martinets. Ces roues pourraient pour la majorité d'entre elles être rattachées aux roues de poitrine.

Roue SAGEBIEN en fer et tôle - (1)-p 36
Apparaissent sur ce schéma, chacune avec sa propre crémaillère :
* la vanne plongeante couramment utilisée et
* la vanne supérieure qui régule le débit en cas de crue

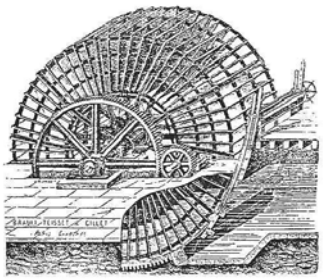

Roue Sagebien, en fer et tôle

A/ la roue SAGEBIEN

Qualifiée de roue vanne par CHAMPLY *(7-p 130)* et de roue à niveau constant par SCHRAMBACH *(11- p51)* ce type de roue représente un perfectionnement important de la roue de côté à aubes planes. Ces pales, en très grand nombre, sont profondes et inclinées dans le sens de la poussée de l'eau. Équipée le plus souvent d'un double vannage circulaire ajusté au plus près de l'extrémité des aubes, cette roue peut utiliser de très basses chutes à partir de 0,5 mètre *(7-p 131)* et jusqu'à 2 et 3 mètres. Alimentée par un débit important (jusqu'à 1500 litres d'eau par seconde), elle peut dégager une grande puissance.
Avec un diamètre pouvant atteindre 6 à 12 mètres (7 à 8 fois la hauteur de la chute d'eau) la roue SAGEBIEN tourne très lentement, 1,5 à 2 tours par minute et les aubes très profondes «plongent en grande partie dans le canal de fuite » *(7-p 131).*
Il s'agit pour ce type de roue d'une possibilité particulièrement intéressante de pouvoir tourner partiellement noyée. CHAMPLY lui attribue un rendement remarquable de 80 à 90 %.
Nous pouvons ajouter les précisions de Jean BRUGGEMAN *(6-p 47)* « Mais du fait de sa grande lenteur, les transmissions du mouvement devaient être plus complexes pour arriver à des vitesses suffisantes pour actionner les meules qui tournent à environ 100 tours par minute. On est loin du rendement d'une roue à palettes qui ne pouvait actionner qu'une meule à la fois alors qu'une roue SAGEBIEN entraînait en 1855 au moulin de PONT REMY (SOMME) six meules facilement, cinq à celui d'ARRAS .»
Lors d'un congrès de la FFAM au MANS (72) il y a quelques années, nous avons eu l'occasion de voir fonctionner à la Maison de l'Eau, une roue SAGEBIEN de grand diamètre et d'une largeur impressionnante.
Elle actionnait une pompe qui montait l'eau de la rivière dans un château d'eau alimentant la ville en eau potable.
Nous voyons que cette roue SAGEBIEN représente une amélioration technique très importante de la roue verticale.
Sa diffusion a été freinée par deux contraintes :
* Elle ne pouvait être installée que sur des rivières à fort débit d'étiage.
* Sa réalisation représentait un investissement très important en rapport avec le volume «colossal» de la roue.

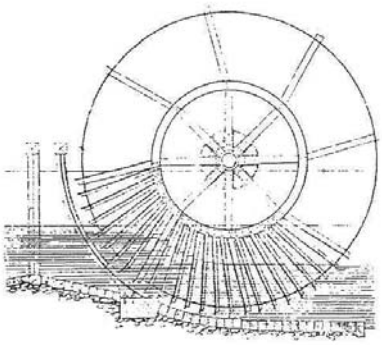

Roue Sagebien à vannage circulaire

Roue SAGEBIEN à vanne circulaire - (1)- p 36
La différence de niveau entre l'amont et l'aval (la chute du moulin) apparaît très minime. Ce manque de hauteur de chute est compensé par un débit conséquent.

Champly (7)p 130 -
Epure de roues SAGEBIEN et ZUPPINGER

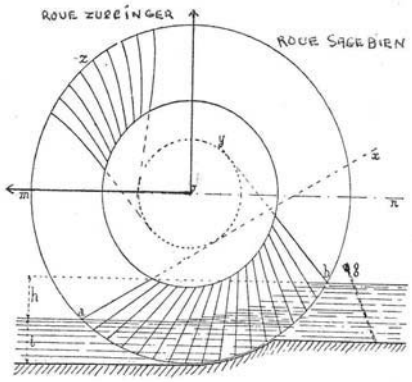

FIG. 70. — Epure de roues Sagebien et Zuppinger.

B/ la roue ZUPPINGER

La roue ZUPPINGER apparaît comme une variante de la roue SAGEBIEN, ce qui la fait nommer le plus souvent roue SAGEBIEN-ZUPPINGER .
Les aubes très profondes relevées en arc de cercle à leur extrémité distale se libèrent plus facilement du plan d'eau inférieur dans lequel elles sont immergées.
CHAMPLY nous précise *(7-p133)* « cette forme courbe des aubes a l'avantage de diminuer les chocs de l'eau à son entrée dans la roue et de faciliter le passage de la roue dans le coursier circulaire».

Comme pour la roue SAGEBIEN, l'eau doit arriver à une vitesse très faible dans un canal d'amenée large et profond afin d'assurer un débit très important.
Le double vannage circulaire est très fréquent sur ce type de roue. "Vanne plongeante pour l'admission de l'eau en temps ordinaire et vanne supérieure se levant pour régler la puissance de la roue aux temps des crues » *(7-p132).*
Nous pouvons citer une précision de Travailleur au moulin *(10-p57)* concernant la construction des roues et particulièrement applicable aux roues SAGEBIEN et ZUPPINGER . «La roue doit tourner parfaitement rond et doit être bien équilibrée ce que l'on réalise au besoin par l'adjonction de masselottes en fonte, aux endroits voulus.
Les roues en bois posent un problème particulier du fait que la partie immergée, lors des arrêts prolongés, s'alourdit et provoque un balourd. Il faut changer sa position de temps en temps. »

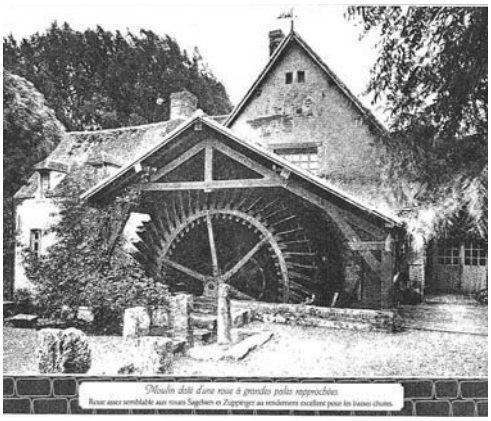

(1) Rivals - Moulin à eau

C/ Roue verticale de petit diamètre

Nous retrouvons ce type de roue chaque fois que l'artisanat a besoin d'un moteur hydraulique qui tourne vite.
Située dans les régions au relief montagneux où il est facile de créer des chutes importantes, la roue de petit diamètre va équiper principalement des scieries battantes à débiter les grumes, les martinets et les forges.
Les foulons et les papeteries s'accommodaient d'une cadence de frappe des pilons moins élevée et ont eu recours à des roues verticales de plus grand diamètre.

Nous ferons référence, pour la description de ce type de roue, au martinet de DURFORT dans le TARN, décrit par Emile FARENC dans «Il était une fois les moulins de montagne» *(13-p 138).*

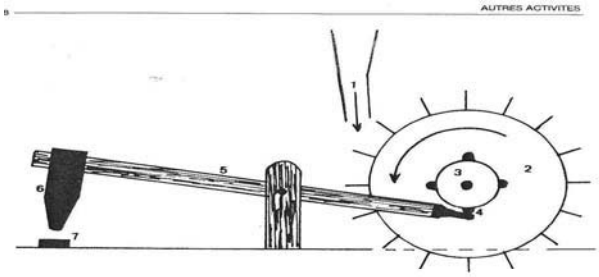

- 1	Chute d'eau
- 2	Roue hydraulique verticale
- 3	Arbre tournant solidaire de la roue hydraulique
- 4	Came, ici la came appuie sur l'extrémité du levier
- 5	Levier
- 6	Marteau en position haute
- 7	Enclume

La roue verticale d'un diamètre de un mètre est constituée d'un moyeu en pierre ressemblant étrangement à une meule à grains positionnée verticalement. Ce volant en pierre est ceinturé d'un bardage en bois supportant des palettes courtes et bien espacées implantées suivant les rayons de la roue.
Le petit diamètre et le poids important de cette roue permet une vitesse de rotation bien plus élevée que les roues verticales de grand rayon. A chaque tour de roue, quatre cames vont appuyer, successivement, sur la «queue métallique» de l'énorme manche du marteau, soulever celui-ci grâce à un point d'appui pratiquement médian.

(13) p 141 Farenc - L'énorme marteau retombe pour marteler quatre fois par tour de roue à une cadence très rapide.

Cette cadence infernale de frappe répétée par plusieurs martinets a autrefois rythmé la vie économique de la vallée du LEZERT à LABASTIDE l'EVEQUE en AVEYRON. L'alimentation de la roue se fait par une goulotte verticale en forme de trémie très allongée.
L'ouverture de ce conduit se prolonge par un carter en bois qui enveloppe, sur trois côtés, les pales de la roue au niveau de son axe moteur. Ce dispositif a pour but de recentrer au maximum la chute de l'eau sur les pales.
La colonne d'eau descendante percute les palettes et induit la rotation ; il s'agit d'une roue hydraulique à impulsion qui pourrait être qualifiée de roue de poitrine (pression de l'eau juste au-dessus de l'axe moteur horizontal).

Nous pouvons signaler deux avantages à cette roue de petit diamètre de DURFORT.

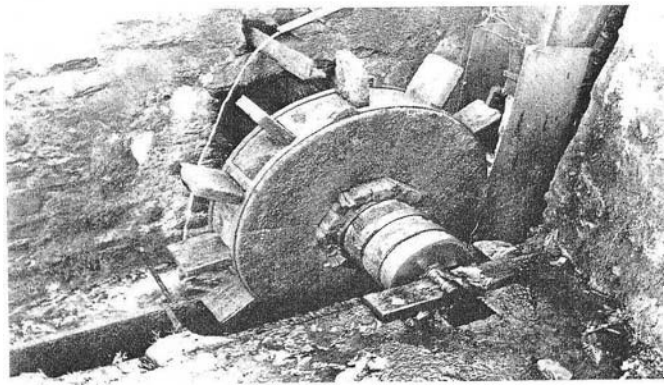

* L'espacement des pales sur la circonférence de la roue favorise la poussée de l'eau sur toute la surface de la pale et induit une fuite idéale de l'eau.
* Le lourd moyeu en granit procure une grande régularité de rotation à la roue.

Roue verticale de petit diamètre (1 m environ) en granit du martinet de DURFORT

4- Roues en dessous

Restant toujours attachés au seul principe du «Comment ça marche», nous examinerons successivement :
a) la roue en dessous à aubes planes
b) la roue en dessous à aubes courbes, Roue PONCELET
c) la roue en dessous des moulins pendants
d) la roue au fil de l'eau des moulins bateaux

a) Roues en dessous à aubes planes

Pour CHAMPLY (7)(p118-119) il s'agit «d'une roue simple et facile à installer qui est très ancienne». Elle est qualifiée de roue à choc ou de roue à palettes. Pour Jean BRUGGEMAN (6) (p 44), les palettes nombreuses et relativement courtes peuvent être positionnées de façon radiale suivant les rayons de la roue ou inclinées afin de se "présenter perpendiculairement à la pression de l'eau ".
La vanne motrice fortement inclinée délimite un entonnoir formant tête d'eau (réserve d'eau) qui en accélérant le courant améliore l'impulsion sur les pales.
Claude RIVALS(4)(p29) note que «désormais le nombre de pales peut être multiplié à volonté, ce qui favorise la régularité et la continuité du mouvement». Ce même auteur nous fait part de la « prescription de BEGUILLET» arrêtant le nombre de pales à 24 ou 30 car on ferait "pajotter" l'eau dans l'intervalle des aubes ce qui augmenterait la résistance de la roue et retarderait le mouvement du moulin surtout lorsque les roues ont un petit diamètre.
Nous touchons à nouveau au problème inhérent au bon fonctionnement de toutes les roues hydrauliques à savoir «la fuite d'eau».
Malgré des améliorations qui ont pu être réalisées, malgré «un coursier circulaire» en dessous et deux murs aussi rapprochés que possible des joues de la roue, le rendement de cette dernière reste médiocre. Il peut être estimé (7)(p119) à 25/30% du travail théorique de l'eau.

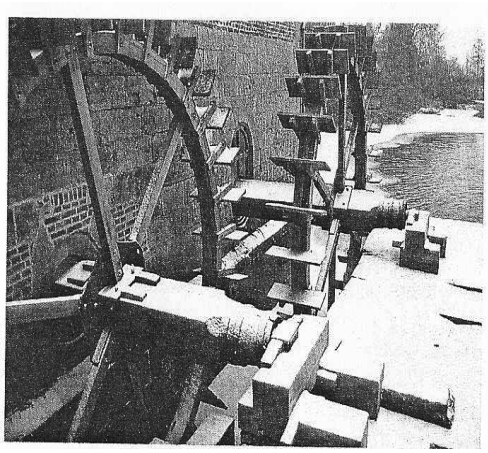

La roue à aubes planes ou à palettes ne nécessite pas une chute importante et peut être installée facilement dans les régions de plaine. (6) p 44

Le diamètre de cette roue peut varier de 2 à 8 mètres, la largeur de 0,5 à 2 mètres et la hauteur des aubes de 0,30 à 0,40 mètre.
La vitesse de l'extrémité des pales ne doit pas être moindre de 1mètre / seconde ni supérieure à 1,3m / seconde (7) (p119).

Le diamètre de la roue n'influe pas sur la vitesse circonférentielle.

Les quelques ateliers artisanaux qui utilisent encore le moteur hydraulique n'ont plus recours à ce type de roue qui présente un rendement bien trop faible.

b) Roues en dessous à aubes courbes. Roue PONCELET.

Pouvant parfois être classée avec les roues de côté, la roue PONCELET représente un perfectionnement important de la roue en dessous.

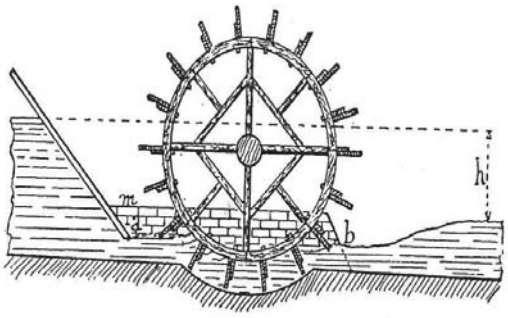

Fig. 61. — Roue en dessous à aubes planes.

(7) p 119
Malgré une vanne inclinée et un radier partiellement circulaire, ce type de roue restera avec un rendement médiocre.

La première roue construite entièrement en métal par PONCELET apparut en 1827 et certains exemplaires sont encore en service de nos jours principalement pour équiper quelques ateliers artisanaux.
La présence d'aubes courbes métalliques, d'un coursier parfaitement ajusté prolongé par un décrochement du radier ainsi que celle d'une vanne motrice fortement inclinée constituent les principales améliorations de la roue PONCELET.

Les pales, le plus souvent en tôle, sont au nombre de 36 pour des roues de 4 à 5 mètres de diamètre et de 48 pour celles de 6 à 7 mètres (6)(p45).
L'action de l'eau nous est décrite de façon pragmatique par Jean BRUGGEMAN (6)(p 45): "L'eau arrive par une vanne fortement inclinée afin de diminuer les frottements dans le coursier (courbe), s'élève dans les aubes jusqu'à une hauteur qui dépend de sa vitesse, redescend ensuite et s'échappe après avoir épuisé sur l'aube toute sa force motrice. Par cette disposition on a approché de la perfection qui consiste à faire entrer l'eau sans choc et à la faire sortir sans vitesse. L'effet utile de la roue PONCELET varie de 0,60 à 0,65 contre environ 0,25 pour la roue (à palettes) précédente ».

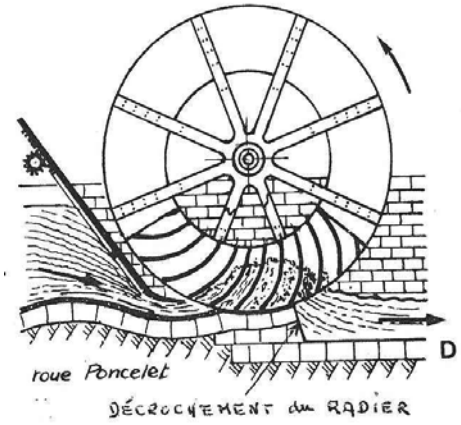

(9) p 63
Ce schéma montre comment la roue PONCELET emmagasine dans « ses augets » une masse d'eau dont la fuite favorisée par le décrochement du

Ce type de roue peut équiper des chutes allant de 0,80 à 2 mètres, les chutes les plus faibles devant être compensées par un débit La roue PONCELET tourne à une vitesse élevée, 1,60 à 2,20 mètres par seconde de vitesse circonférentielle.

Notons que la fuite de l'eau à la sortie de la roue est améliorée par le décrochement du radier qui apparaît à nos yeux comme un élément essentiel de ce type de roue.

Favoriser la fuite de l'eau va apparaître comme une constante dans toutes les recherches d'amélioration du moteur hydraulique.

Nous verrons comment ce problème va également se retrouver présent dans la conception des turbines modernes.
Le décrochement du radier peut être considéré comme le précurseur des dépresseurs (ou aspirateurs) des moteurs hydrauliques modernes.

c) La roue en dessous des moulins pendants

Afin d'utiliser au mieux l'énergie cinétique du courant, des roues en dessous ont été conçues pour s'adapter aux variations de niveaux de la rivière.

- La France a été le seul pays à installer de telles roues durant le XV° siècle et le XVI° siècle (3)(p32). Ces moulins, bâtis en pleine rivière, ont eu comme précurseurs "les moulins pendus installés à l'origine dans des cages fixes, calés entre deux piles de pont là où le courant est le plus fort" (Moulins de France n° 80 p 8).

- La roue du moulin pendant suspendue dans le courant de la rivière ne présente que peu de particularités.
Les aubes en bois, droites ou légèrement incurvées sont assemblées autour d'un axe horizontal pour constituer une roue motrice pouvant atteindre 4 à 5 mètres de large et 2, 3 ou 4 mètres de diamètre (4) (p 38).

Essayons de voir sur la planche de l'Encyclopédie ci-contre les parties du mécanisme qui sont réglables en hauteur.

Deux éléments intéressants sont à noter :
- Sur la vue S-E, les vérins en bois
- Sur la vue S-O, les 2 lucarnes qui permettent de loger la tête des 2 poteaux amont lorsque la roue est levée au maximum

En résumant : la roue, le cadre en bois la supportant, le rouet avec ses alluchons (équivalent au rouet de fosse), la lanterne et son axe moteur vertical vont coulisser au niveau du moyeu du hérisson (grande roue à denture droite) situé dans la salle des meules.

Tous les mécanismes y compris les quatre poteaux qui portent la roue pendante se situant au dessous de la salle des meules sont mobiles. Les mécanismes au-dessus du plancher sont fixes.

La manœuvre pour lever et abaisser la roue se réalise au moulin pendant d'ANDÉ près de ROUEN grâce à des vérins en bois qui ressemblent étrangement aux vis en bois des pressoirs à huile quercynois.

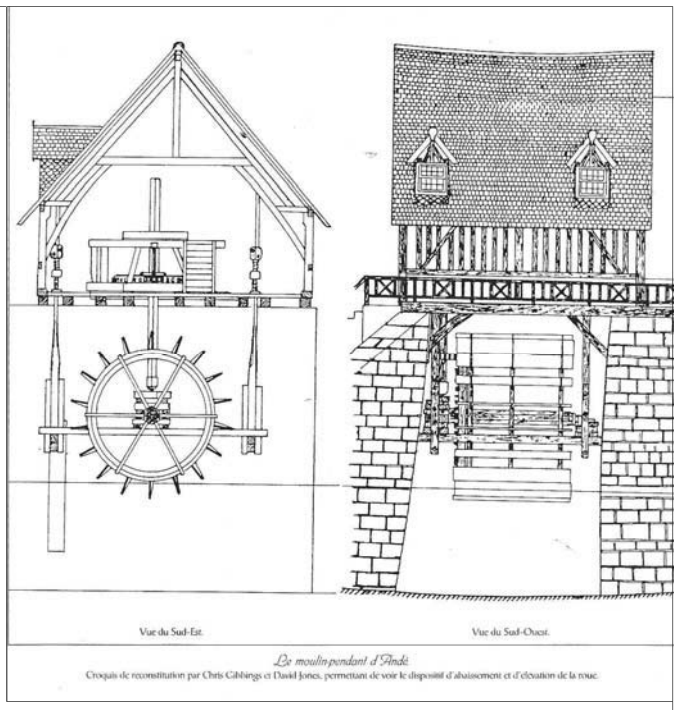

Nous avons pu voir, au moulin pendant de BALLAN-MIRE à TOURS en 2004, une astuce de relevage remarquable; c'est la roue motrice elle-même qui, une fois les meules débrayées, va entraîner de façon synchrone le lourd mécanisme de la roue vers le haut.
Cette trouvaille technique permettait de conserver une parfaite horizontalité de la roue durant les manœuvres. (Pour une explication plus technique, voir le n°80 de Moulins de France p 8 et 9)

Une autre particularité importante de la roue pendante est constituée par la présence de deux couples multiplicateurs rouet-lanterne, l'un fixe situé sous la meule, l'autre mobile lié à la roue motrice. Ce rapport multiplicateur (4)(p39) «est de 1 à 20 ou 25. La roue tourne à 3 ou 4 tours/minute, il faut effectivement ce rapport pour obtenir une rotation des meules de 50 à 80 tours/minute».
Les moulins pendants se sont presque exclusivement installés dans les bassins de la Seine et de la Loire.
Deux moulins représentent encore un patrimoine molinologique exceptionnel : le moulin d'ANDÉ près de ROUEN est devenu un centre culturel et le moulin de BALLAN – MIRE près de TOURS qui avec tout son mécanisme attend une restauration bien difficile à programmer.

d/ La roue en dessous des moulins bateaux.

Alors que la roue du moulin pendant est réglable en hauteur, celle du moulin flottant suit le niveau de la rivière avec toute l'embarcation.

Les moulins bateaux, moulins flottants, ou moulins à nef, ont fait l'objet d'une étude approfondie de la part de Claude RIVALS (4)(p 40-44) et (14) que l'auteur définit "Le moulin flottant ou l'étonnant mariage du moulin et du bateau" (XI° et XX° siècles).

Les premiers moulins bateaux ont été conçus en 537, lors d'un siège de Rome par les Wisigoths. L'envahisseur avait détruit les aqueducs alimentant les moulins terriers. "Le général romain BELISAIRE (1)(p7) et ses ingénieurs imaginèrent la solution, réunissant deux barques solidement, ils disposèrent entre elles une roue de moulin puis installèrent meule et mécanisme.
Ainsi venait de naître le moulin flottant" .

Nous pouvons noter la diffusion dans toute l'Europe de ce type de moulin à nef. Claude RIVALS écrit (14)(p11) "parallèle à la multiplication des moulins à eau entre le X° et le XII° siècle, celle des moulins à nef participe du même essor économique lié à la croissance démographique".

Des milliers de moulins bateaux travaillent sur les rivières et fleuves européens ».
A la fin du Moyen Age (14)(p7) la Seine était couverte de moulins.
La position de ces moulins flottants est «minutieusement arrêtée et contrôlée» par l'administration afin de ne pas gêner la navigation.

Typologie des moulins à nef.

Une ou deux roues verticales équipent deux types de moulins bateaux.

* le moulin à double harnois pour Claude RIVALS (6)(p56) ou monocoque pour Jean BRUGGEMAN, constitué d'un seul bateau portant une roue motrice sur chaque bord.
* le moulin à simple harnois (14)(p19) ou à double coque. L'ensemble flottant comprend un bateau avec les meules et un bateau "flotteur" assurant la stabilité.

L'explication du terme harnois fournie par Claude RIVALS nous paraît intéressante à connaître (4)(p43) «Harnois ou harnais», désigne le dispositif qui permet le travail (cf harnais du cheval) c'est-à-dire le récepteur, la roue. Le harnais permet au cheval de tirer la charrette, le harnois (la roue) transmet la rotation à la meule.

Certaines dispositions techniques favorisent le fonctionnement de ce type de roue.
Les nefs ne sont pas des rectangles mais des trapèzes (Claude RIVALS – Moulins de France n°51 p 8) présentant leur petite base vers l'amont afin de créer un entonnoir qui va accélérer le courant au niveau de la roue.
Sur la rivière, va exister, pour certains moulins, un deuxième grand entonnoir constitué d'une chaussée et d'un chausseton plus court, faite de pieux et de pierre (14) (p7) et chargé de canaliser au maximum le courant vers le moulin flottant.
Toujours à la recherche du meilleur courant, le moulin à nef pouvait se déplacer vers le milieu de la rivière principalement en période d'étiage.

Typologie sommaire.

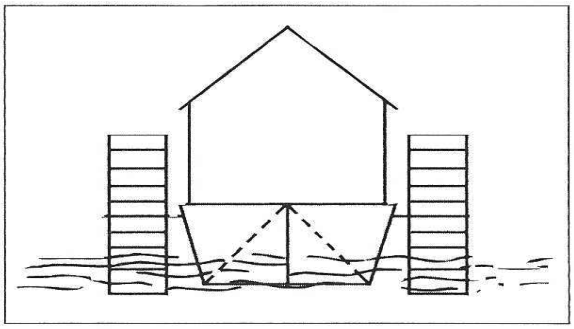

Moulin à double harnois : le moulin-bateau entre deux roues latérales symétriques.

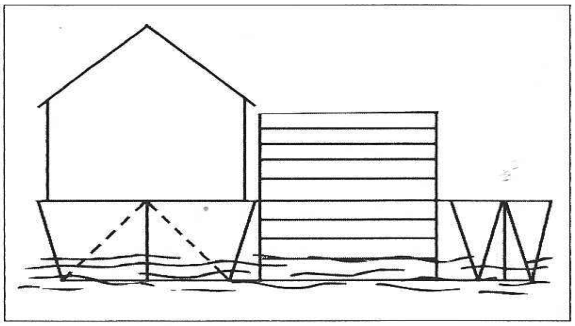

Moulin à simple harnois : une roue unique entre le moulin-bateau et le bateau-flotteur.

Principe de fonctionnement.

L'examen du mécanisme fait apparaitre que dans tout moulin bateau à simple ou à double harnois, les meules ne sont plus à la verticale des roues motrices comme c'est le cas pour les moulins pendants.
Ce déport des meules sur le côté va entraîner une adaptation des mécanismes de transmission.

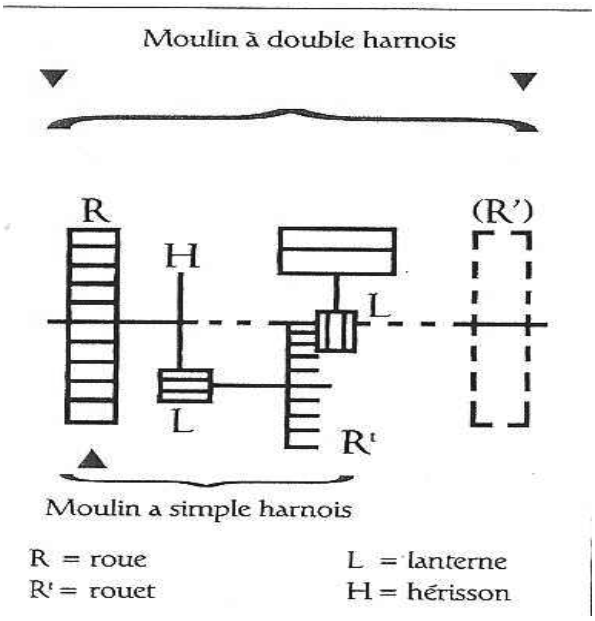

Fixé sur la roue à aubes, un hérisson engrène à l'aide d'une première la lanterne un arbre horizontal parallèle à l'arbre de la roue. Ce deuxième arbre, terminé par un rouet vertical, entraîne une lanterne en prise directe avec la tournante.

Claude RIVALS (4)(p43) résume ce mécanisme par le schéma suivant - Roue-hérisson//lanterne-rouet//lanterne-tournante.

L'Encyclopédie signale que "l'arbre (qui traverse le bateau) a deux colliers garnis d'allumelles qui roulent sur deux semelles fixes sur les plats bords du bateau".

Les allumelles (4)(p43) sont définies comme étant des bandes de fer disposées en long sur le collet de l'arbre tournant dans son coussinet (de pierre ou de marbre habituellement) destinées à diminuer l'usure et éviter l'échauffement du bois en cet endroit.

Nous retrouvons dans ce détail technique tout le savoir-faire des charpentiers constructeurs de moulins qui devaient prendre en compte des paramètres essentiels comme concevoir la solidité, maîtriser et réduire au minimum l'usure, faciliter le remplacement des pièces essentielles que sont les alluchons, les fuseaux, les crapaudines.

Des documents d'archives ont permis à Claude RIVALS de noter les dimensions d'un moulin bateau ancré sur la Garonne (4) (p43) :

-La grande nef a environ 13 m de long, 5 m de large à l'arrière et 3,20 m à l'avant, une hauteur de 1,50 à 1,7 m.

-La petite nef a une longueur de 12,60 m et une largeur de 1,80 m à l'arrière et de 1,45 m à l'avant.

- La roue présente (15)(p8) une largeur de 3,70 m, un diamètre de 4 m à ses extrémités et de 4,10 m dans son milieu ce qui lui donne la forme d'un tonneau presque cylindrique. Un détail technique qui doit avoir son importance.

Le nombre de pales sur les roues des moulins flottants paraît très variable. Nous avons pu relever sur divers schémas, 6,8,12 pales. L'esquisse de Claude RIVALS (13)(p7) concernant un ancien moulin à nef sur le Tarn en compte 20.

Les moulins bateaux gênent de plus en plus une navigation qui ne cesse de croître. L'investissement dans un moulin sur la rivière devient de plus en plus hasardeux (interdiction de l'administration, destruction du moulin par les crues). Nous pouvons ajouter, pour conforter les deux inconvénients qui précèdent, l'avis technique défavorable de l'ingénieur BORGNIS en 1819 (14)(p25) «La qualité de la mouture (des moulins à nef) est presque toujours inférieure puisque deux des conditions essentielles et qui contribuent à sa perfection manquent c'est-à-dire : la stabilité et l'égalité dans le mouvement des meules».

René PEZET

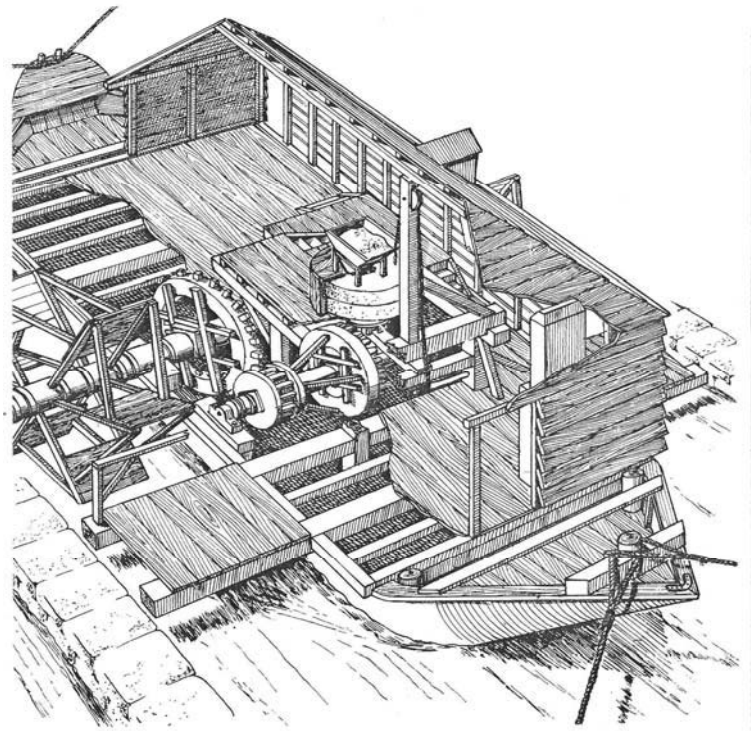

Apparaissent sur cette vue, les 3 axes moteurs du moulin flottant (2 horizontaux et 1 vertical relié à la tournante) schématisés par le canevas de Claude Rivals

- *Roue - hérisson*
- *Lanterne - rouet*
- *Lanterne - tournante*

Références bibliographiques

(1) Claude RIVALS - Le moulin Histoire d'un patrimoine - Le moulin à eau - ed. FFAM
(2) ROUTROU - raconte les moulins d'autrefois
(3) J-P. Henri AZEMA - Les moulins à eau de France - Le Roudet n° 2 - 2001
(4) Claude RIVALS - Le moulin et le meunier. Une technique et un métier - ed Empreinte T1
(5) La lettre de nos moulins n° 47
(6) Jean BRUGGEMAN - Moulins- Maîtres des eaux- Maîtres des vents
(7) René CHAMPLY - Moteurs hydrauliques - ed 1992
(8) Flâneries en cartes postales Figeac 1900-1920
(9) Jean ORSATELLI - Le moulin - ed .Jeanne LAFITTE
(10) Travailleur au moulin - ed Association des Amis des Moulins du Nord Pas de Calais
(11) Alain SCHRAMBACH- Les roues hydrauliques- ed FFAM
(12) Michel USSEL - Du rouet, de la roue à augets à la turbine hydraulique - ed OL Cantou
(13) Emile FARENC - Il était une fois- Les moulins de la montagne
(14) Claude RIVALS - Le moulin - histoire d'un patrimoine - Le moulin à nef - ed FFAM
(15) Moulins de France n° 51

Aperçu sur LE MOULIN DE COÏMBRE ...

établi par Roland AGRECH à partir des notes et des cartes postales d'Odette ANGE, le livre d'Yves VAISSIERES et le livre Cajarc 1900.

Sous le nom de « Moulin de las Carrieyras ou de Carceiriers », le moulin de Coïmbre appartenait à Aymeric EBRARD, évêque de Coïmbra, au Portugal, né à Cajarc dans une famille de chevaliers en 1240.

Précepteur du jeune roi du Portugal, Denitz, l'évêque emmène pour le service de sa maison de nombreux compatriotes, surtout de Crégols. Il arrose Cajarc de ses largesses, construit le moulin, l'Hébrardie, restaure l'église et aide à la restauration du prieuré du Val de Paradis à Espagnac Sainte Eulalie, au bord du Célé.

Il fit don du moulin à son neveu Gaillard en 1295. Le moulin prit par la suite un nom rappelant approximativement le siège épiscopal : - Coembre, - Columbre, - Combres.

En 1350, le moulin fut attaqué par une troupe en armes aux ordres de Balaguier ; les portes furent enfoncées, les meules brisées et l'outillage jeté au Lot.
lI y eut riposte du maître du moulin, Raymond Ebrard, sur les possessions de Balaguier et le moulin de Salvagnac.

Deux ans plus tard, en 1352, le moulin et la tour de « Combres » étaient gardés par les hommes des consuls de Cajarc contre les Anglais.

En 1482, ce même moulin est décrit comme "une grande forteresse pour ce qu'il y a une tour voûtée et carnellée et toute la maison dudit moulin est environnée de carnelux et de baboarx, de grosses fortes murailles".
En 1496, le Lot en crue endommagea plusieurs moulins dont celui de Coïmbre.
En fin du XIXème siècle, le moulin écrase les phosphorites trouvées au Causse de Cajarc.

Sur la photo de droite ci-dessus, vue du moulin prise du côté aval comme la précédente, on voit bien le barrage-seuil, la chute ainsi que la voûte par laquelle s'effectue l'écoulement du moulin. Elle permet de repérer le positionnement des parties motrices par rapport à la tour encore en place.

Il est démoli en 1943, lors de la construction du barrage électrique comme le signale la plaque de la Capelette.
Seule la tour subsiste. On se sert de l'écluse pour établir la chute de l'usine électrique.

La ville de Cajarc est en pourparlers pour acquérir la tour médiévale fortifiée qui reste sur l'arche. Notre association apportera son soutien et s'impliquera pour valoriser ce site historique exceptionnel.

Le moulin de Coïmbre se trouve sur le bras du Lot vers la droite

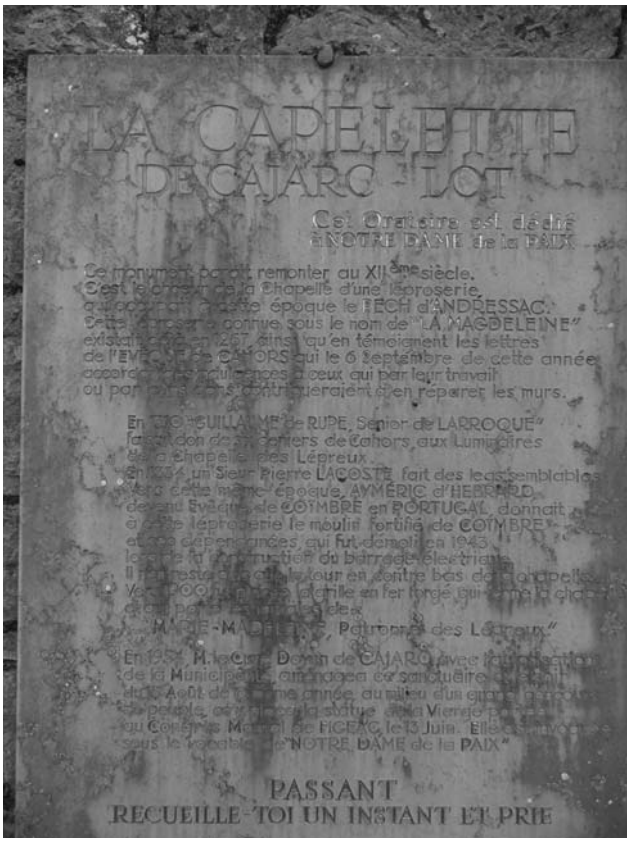

Plaque commémorative de la chapelle, dite la Capelette, située en bordure de route qui passe au-dessus du moulin de Coïmbre.

Cette tour en ruine est tout ce qui reste actuellement du moulin de Coïmbre.

Recherches à faire aux archives du Lot :

- Lartigaut B.S.E.L. tLXXXVII – 1966 p. 93-96
- Pradalie – Annales du Midi t94 – 1982 – p. 369-386
- Albe – E 1905 – Maison d'Hébrard - Le Lot p. 51
- Analyes d'Alauzier – dossier Cajarc
- Fonds Camy lierzu – Lot – scej Côte II E – 85 numéros : moulins au XVIII° et début XIX° siècle.

Amis des Moulins, il est temps de penser à renouveler votre soutien pour l'année 2010 à l'association des Amis des Moulins du Quercy . Un bulletin d'adhésion est joint à la lettre d'envoi de ce numéro.

Promenade d'automne à SARRAZAC….

La sortie d'automne eut lieu cette année dans le nord du Lot, aux confins du Limousin, dans la commune de Sarrazac et le village de l'Hôpital Saint Jean, où l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sarrazac nous recevait au moulin d'Antoine pour une démonstration de fabrication d'huile de noix.
Nous nous retrouvons sur la place de l'Hôpital Saint Jean devant le moulin d'Antoine qui nous attend avec ses deux meules verticales pour l'instant immobiles.
L'accueil à la salle des fêtes autour d'un petit-déjeuner aux croissants est chaleureux avant une marche à pied qui va faire découvrir à la plupart d'entre nous des beautés architecturales et paysagères insoupçonnées entre l'Hôpital Saint Jean et Sarrazac en passant par Valeyrac.

Le moulin d'Antoine

De l'Hôpital Saint Jean à Sarrazac
Le premier arrêt est au promontoire de Notre Dame des Neiges à qui les habitants de Sarrazac ont dédié un monument pour la remercier, après maintes prières, d'avoir arrêté la remontée de la nappe phréatique qui inondait le village. La vue aérienne sur le village lové autour de

L'arrêt suivant se fait sur un autre promontoire devant une table d'orientation qui explique le paysage immense qui s'ouvre à 180 ° de Turenne à gauche, coiffé par son château, jusqu'aux rives de la Dordogne à droite et en face, au loin, les monts du Cantal. On est là au carrefour du Limousin de l'Auvergne et du Quercy.

Encore un peu de marche et nous arrivons au village de Valeyrac dont nous visitons l'église Saint Saturnin, aussi curieuse à l'extérieur, bâtie sur une source, avec une tour-clocher comportant une jolie porte voûtée, qu'à l'intérieur où la voûte principale en brique étonne dans ce pays de pierres. Sans doute bâtie sur un lieu de culte païen, les parties basses remontent à l'époque romane tandis que les constructions apparentes se situent fin XVI° et début XVII° siècle : on est un peu ici hors du temps !

La prospérité passée de ce village a dû venir de la fabrication de la chaux comme en témoignent les restes d'un important four à chaux.

Nous terminons la matinée à Sarrazac où le maire Habib Fenni, nous fait les honneurs de sa mairie autour d'un verre de l'amitié. Son discours d'accueil est une ode à la noix qui eut une grande place dans l'alimentation autrefois et qui est si bien mise en valeur par l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sarrazac avec le moulin d'Antoine et l'animation qu'elle organise autour de ce moulin.
Nous apprenons que le moulin d'Antoine a été donné à la commune par la famille Coustal en 1996 pour que ce bien familial devienne un témoignage vivant d'une activité traditionnelle avec un projet collectif de remise en marche. Roland Agrech dans son intervention souligne l'exemplarité de cette démarche et remet à Monsieur Paul Coustal au nom de l'Associations des moulins du Quercy, pour l'en féliciter, la médaille de Sainte Catherine, qui fut désignée patronne des meuniers, la mécanique infernale à roues qui devait la torturer rappelant le mécanisme d'un moulin, comme nous le rappelle Catherine Renaudon.

Madame Coustal

M. Paul Coustal nous raconte l'histoire de ce moulin qui vient de la famille de sa femme dont l'arrière grand-père exploitait ce moulin alimenté par toute la commune qui venait y faire l'huile de noix. Son fils l'a exploité en 1870 et en 14-18. Puis M. Coustal a vu son beau-père le faire fonctionner entre 1940 et 1945. Le moulin a donc été utilisé pendant les guerres puis s'est endormi après 1945 dans sa grange. Sa femme a eu alors l'idée de le donner à la commune pour que ce témoignage de la culture de la noix ne reste pas caché. Après de longues discussions, le Conseil Municipal l'a accepté et il y a eu ensuite sa remise en état avec l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sarrazac sur la place de l'Hôpital Saint Jean.

Selon la tradition, cette cérémonie à la mairie se termine par le verre de l'amitié qui nous prépare à passer à table au restaurant tout proche de 'la bonne famille' pour un déjeuner délicieux.

La fabrication traditionnelle d'huile de noix

Après le déjeuner, tout le monde remonte à l'Hôpital Saint Jean pour une séance de fabrication d'huile de noix. Quelques attardés visitent, en compagnie d'un des principaux auteurs de sa restauration, l'église de Sarrazac qui, parmi les beautés qu'elle recèle, a gardé de la fin de l'époque romane le chœur et sa merveilleuse voûte.

Nous nous retrouvons ensuite sous la halle qui abrite le moulin d'Antoine où tout un système de poulies occupant le toit entraîne les différents éléments. Nous assistons aux trois phases de la fabrication de l'huile de noix.

Première phase : pressage

Les cerneaux de noix sont versés sur le plateau en pierre sur lequel la double meule vient en roulant les écraser de plus en plus finement au fur et à mesure du passage des meules.

Il faut en permanence ramener sur ce passage des meules la pâte de noix qui échappe aux râteaux métalliques qui tournent avec elles. Une main experte apprécie quand la pâte est prête pour la phase suivante.

Deuxième phase : chauffage

Une grande poêle métallique est chauffée avec de l'eau pour que la chaleur se répartisse bien sur toute la masse du métal. Puis l'eau chaude est enlevée à l'aide d'une pompe à main et remplacée par la pâte de noix qui est chauffée. Il faut remuer la pâte en permanence pour que la chauffe soit homogène, suffisante, mais pas trop forte : cette phase est délicate et la qualité de l'huile en dépend largement. M. Coustal prend de temps en temps la pâte dans sa main pour voir si l'huile est prête à être extirpée.

Troisième phase : pressage

Il ne reste plus alors qu'à presser la pâte pour en exprimer toute l'huile qu'elle contient, mais il faut presser fort ! La presse à bras est là pour cela. La pâte est étalée sur un tissu posé au fond de la presse pour servir de filtre et il faut alors des muscles pour tourner le volant qui fait descendre la partie supérieure qui écrase la pâte contenue dans le bac inférieur. Par un petit bec, l'huile limpide et dorée tombe dans un seau où elle est précieusement recueillie. Chacun de nous repart avec une bouteille qu'il dégustera au retour à la maison !

La sortie de l'huile par le petit bec

Cette délicate attention clôt une journée pleine de charme grâce à l'accueil parfait de nos amis de l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sarrazac dont nous avons pu admirer bien des aspects. Que tous ceux qui nous ont reçus de façon aussi agréable soient ici remerciés, particulièrement M. le Maire, Habib Fenni, M. et Mme Coustal ainsi que M. Jean Arlie qui a organisé cette magnifique journée.

Bertrand PUEL.

Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Dimanche 20 juin 2010

Sur le thème

DATES ET PERSONNAGES

Le thème de cette 13° édition portera sur les dates et personnages qui ont fait l'histoire.

Il permettra ainsi de mieux connaître le passé, grâce à l'évocation de grandes dates, de personnages, de contextes historiques, d'archives et de témoignages écrits qui permettront aux visiteurs de remonter le temps sur les traces du passé.

CONNAITRE ET AIMER LE PATRIMOINE, LES PAYSAGES ET LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS

La journée du patrimoine de pays et des moulins aura cette année un goût prononcé pour l'histoire.
Avec les curieux d'histoire locale, le visiteur fera un tour passionnant qui mènera sur les traces de la vie d'autrefois, de ses victoires, de ses drames, de ses anecdotes drôles ou tragiques.

L'histoire des moulins

« Dates et Personnages » se sont égrenés au fil de l'histoire des moulins, jalonnant le temps d'évolutions techniques qui les ont façonnés tout en leur ouvrant des champs d'activités nouveaux.

On distingue 3 époques clés:

- L'époque gallo-romaine avec la conception de la première roue à eau verticale de l'architecte romain Vitruve au 1er siècle avant notre ère.
- Le Moyen âge, période d'essor démographique, on cherche des énergies naturelles nouvelles. Apparition des moulins à marée (1075), des moulins à vent (1180) et des moulins industriels : foulon, tan, forges avec l'invention de l'arbre à came (980).
- La révolution industrielle qui commence par l'intervention du moteur thermique Papin (1785), de la thermodynamique Carnot (1824), libère les usines modernes des contraintes naturelles. L'apparition de l'électricité va consolider cette évolution.

De nos jours des passionnés aidés par des associations fédérées par la FFAM ont pu sauvegarder des milliers de moulins de tout type.
Certains seront à découvrir à la Journée du Patrimoine de Pays et Journée des Moulins. Malheureusement, tous ces efforts risquent d'être anéantis par les partisans du retour des cours d'eau « à l'état sauvage ».
Ils veulent détruire les moulins à eau. Ces témoins de la technologie médiévale ou préindustrielle, partie intégrante de notre patrimoine industriel, doivent être préservés.

André LACOUR

L'idée :

Parler d'histoire locale, d'hommes et de femmes illustres ou non...
Parler d'histoire des techniques..
Parler d'époque, de chronologie, de dates...
Evoquer les différentes époques sur un bâtiment..
Découvrir l'iconographie, la statuaire religieuse, funéraire, et monumentale

Quelques idées d'animations :

- chercher les indices permettant de dater un bâtiment et lire son architecture, le replacer dans un contexte historique plus large (régional ou national) ;
- redécouvrir son patrimoine en partant d'événements ou de personnages qui ont fait l'histoire de votre commune et ont construit son identité ;
- redécouvrir son patrimoine au travers des archives, y associer les témoignages écrits, oraux ou iconographiques (photos, dessins, tableau, etc.) ;
- redécouvrir l'histoire d'un objet mobilier (création, matériaux, lieu de destination, restaurations) et le replacer dans un contexte historique ;
- redécouvrir l'histoire des techniques et des savoir-faire traditionnels, qu'il s'agisse de patrimoine bâti ou mobilier.

Pour le Lot, Tarn, Tarn et Garonne , inscription au 9 Tour de Ville 46160 CAJARC
Tel: 05 65 40 73 30 - mail: moulinsduquercy@wanadoo.fr

Association JPP - FNASSEM 146, Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 18 50 70 - fax 01 41 18 50 52 - jpp@associations-patrimoine.org

Cyrielle LAGORSE OLIVIER est notre nouvelle secrétaire qui a compté du 1° mars remplacera Catherine RENAUDON en longue maladie .

Cyrielle habite Figeac et c'est avec plaisir qu'elle intègre l'association en nous apportant ses compétences notamment en matière de valorisation des patrimoines et des politiques culturelles territoriales .

Nous lui souhaitons bonne réussite ce qui devrait contribuer à la prospérité de l'association.

SORTIE DU LIVRE

« QUAND LE VENT FAISAIT TOURNER LES MOULINS »

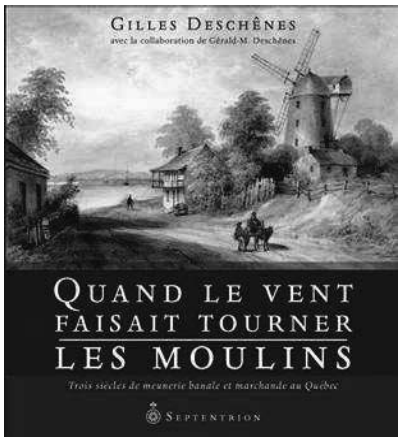

Ce livre, écrit par Gilles Deschênes, historien, avec la collaboration de son frère Gérald-M. Deschênes, architecte, résulte de recherches menées pendant plusieurs années. Il demeure le seul ouvrage documenté traitant de l'ensemble des moulins à vent du Québec. Abondamment illustré, il retrace l'histoire de trois siècles de meunerie à vent banale et marchande dans cette partie du Canada.
Pour toute information ou pour acheter le livre, il faut vous adresser à l'éditeur :
Éditions du Septentrion -
1300, avenue Maguire -
Québec G1T 1Z3 CANADA
Courrier électronique : *sept@septentrion.qc.ca*
Téléphone : 418-527-4978

Congrès FFAM 2010

des 30 avril, 1 et 2 mai (prolongations le lundi 3 mai) au Moulin neuf, Barbaste en Lot-et-Garonne.

inscrivez-vous dès maintenant !

Ce sera l'occasion, outre l'assemblée générale statutaire, de visiter de belles restaurations réussies de moulins, nombreux dans la région, et qui se sont mis à tourner pour le plus grand bénéfice de tous et de chacun
Il reste des places… mais ***le nombre de participants est limité***. Au-delà de 140 demandes accompagnées de leur règlement, l'inscription se fait sur liste d'attente. Nous comptons déjà de très nombreux inscrits.

L'inscription est réservée aux membres de la FFAM à jour de leur cotisation 2010 ainsi qu'à leur conjoint.
Programme complet et dossier d'inscription en ligne sur
www.moulinsdefrance.org/congres/congres.swf Contact Paul-André Marche, 24 rue Gal de Gaulle 67520 Marlenheim
congresffam@moulinsdefrance.org - Tél 03 88 50 50 28 ou 06 08 98 57 19.

LA JOURNEE NATIONALE DES MOULINS ....
aura lieu *les samedi 19 et dimanche 20 juin.*
Le thème de la Journée du Patrimoine de Pays est sur l'histoire et le patrimoine, « Dates et personnages ».
Dossier d'inscription FFAM en ligne sur
www.moulinsdefrance.org/jdm.swf .
Dossiers d'inscription à faire transiter par votre association pour assurer la communication locale.
tel: 05 63 02 26 17 Moulins du Quercy.

L'affiche-dépliant est actualisée.

L'affiche représente le moulin à vent de Coulx (Lot-et-Garonne) selon ligne graphique de l'année 2010.
Des affiches à plat seront distribuées au congrès sur réservation Toutes les associations affiliées et les membres individuels participant à la Journée des Moulins recevront une dotation de dépliants.

CONCOURS « Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010,
Vous devez choisir la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir 'Restauration exemplaire ou 'Animation' (un seul dossier par candidat). Infos et dossiers en ligne sur www.moulinsdefrance.org/Encours/actu.swf
Date limite de dépôt 1er mai. Faites circuler l'info…

NOUVELLES ASSOCIATIONS AFFILIEES

L'Association du Pavillon Jacques de Manse, Moulin des Princes à Chantilly, qui cotisait depuis plusieurs années comme membre individuel, lauréat du Concours Nos moulins ont de l'avenir 2008 catégorie Animation, a envoyé son affiliation à la FFAM pour 2010. Nous lui souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à son président Yves Buck.

L'Association des Riverains de la Sonnette, la Sainte-Suzanne, la Mozanne et l'Ozanne (Eure-et-Loir) a envoyé son affiliation à la FFAM pour 2010. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son président Jacky Pigeard, moulin d'Epassé à Unverre. Unverre est arrosée par la Sainte-Suzanne, la Sonnette (qui se jette dans la Sainte-Suzanne) et, plus au nord, par la Mozanne. La Sainte-Suzanne et la Mozanne se rejoignent en aval d'Unverre pour former l'Ozanne. L'Ozanne est un affluent de la rive droite du Loir, et donc un sous-affluent de la Loire.

NOUVEAU SITE

L'association de sauvegarde des Moulins du Bas-Rhin s'est dotée d'un site web www.moulinsalsace.org/

"LE MOULIN DU MOIS", Chaque mois, un moulin est mis à l'honneur sur le site web de la FFAM en page portail (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de coeur »). En Janvier 2010, le moulin de Niel à Chauffour-sur-Vell en Corrèze www.moulin-niel.com/, en février le Moulin de Thévalles en Mayenne www.moulin-de-thevalles.com/

JURIDIQUE

Suite à une enquête publique en Mayenne, le Commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la demande d'intérêt général et d'autorisation de travaux de démantèlement d'ouvrages présentée par le Syndicat de l'Erve (« projet élaboré en ignorant les droits attachés aux ouvrages et les prescriptions qui pourraient être imposées aux particuliers désireux d'utiliser l'énergie hydraulique.. »). La réponse avait été rédigée avec les conseils de la FFAM.

JURIDIQUE ….(suite)

Moulin de Neylis, le Commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la demande de démantèlement des seuils.

PARTENAIRES

Le CLIA (Comité de liaison des Intérêts aquatiques) s'est réuni le 21 janvier à Paris, sur convocation de l'ARF. Etaient présents des représentants de FFAM (JM Pingault), FDMF, SDMCE, EAF, APACML, ARF, ANMF. Il a été décidé de sensibiliser les riverains à participer aux réunions concernant les cours d'eau ; organiser des visites d'installations en bon état de fonctionnement, étudier propositions des bureaux d'étude avant prises de décisions ; provoquer une prise de conscience collective via les médias. Est également prévue une action dans le cadre des prochaines élections régionales. Avez-vous constitué votre carte grise ? n'attendez plus !

NOUVELLES PUBLICATIONS FFAM

Deux nouvelles publications de la FFAM, en souscription, Parution en avril pour le Congrès, Prix souscription jusqu'au 15 avril Port en sus 7 € (pour étranger nous consulter). Retrait au Congrès. Bon de souscription à adresser à FFAM, c/o Jacques CHAVANON 10 Rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE.

Les moteurs autres que les roues hydrauliques, à partir de l'exemple des vallées du Voironnais (Isère), de Alain Schrambach, ingénieur géologue hydraulicien, archéologue industriel, (Suite du Tome 1 sur les Roues hydrauliques paru en 2009).
Numéro spécial « Les Moulins n° 23 », avril 2010.
Prix souscription 24 €, Flash FFAM n° 89 – 27 janvier 2010 **28 € après le 15 avril, port en sus.**

Nombreuses informations techniques sur les moteurs de tous types (autres que les roues hydrauliques) ainsi que les machines, et les différents types de liaisons moteurs-machines.
Etude appuyée essentiellement sur les observations faites sur le terrain dans le bas Dauphiné. Un document utile pour connaitre et différencier les différentes turbines (anciennes et récentes), et autres moteurs… (Un chapitre est consacré aux moteurs à traction animale). 142 pages,

Nombreuses illustrations en couleurs, tableaux comparatifs, schémas explicatifs, calculs techniques, etc.

Les Moulins de Seine normande de Vernon à la Manche, du XIIe au XVIIIe siècle, moulins ruraux et isolés, moulins à roue pendante, moulins bateaux, de Patrick Sorel. Numéro spécial « Les Moulins n° 24 », avril 2010. **Prix souscription 18 €, 22 € après le 15 avril, port en sus.**
Préface de Marcel Caron. 152 pages Nombreuses illustrations, planches, photos, plans. Riche en sources archivistiques et très documenté, en particulier sur les moulins pendants, cet ouvrage aura sa place parmi les ouvrages de référence sur les moulins.

Historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France - Histoire de la FFAM, La parution est prévue en 2 Tomes, Tome 1 en 2010 et Tome 2 en 2011, vendus exclusivement par souscription et numérotés. La souscription pour le Tome 1 va être lancée prochainement, avec livraison au congrès ou par voie postale.

Timbres congrès 2010, 2 déclinaisons (vertical et horizontal) comme les années précédentes, graphisme : photo du moulin à vent de Coulx dans le Lot-et-Garonne. Tirage limité, vous pouvez les réserver.

AVIS DE DECES

Joseph LAFEUILLE, le meunier d'ESCALMELS à SAINT - SAURY (Cantal) vient de nous quitter.
Les Amis des Moulins du Quercy avaient eu l'occasion, lors d'une sortie découverte des moulins du Ségala lotois, d'être reçus au moulin de Joseph.
Ginette YSSERTES, sa fille, répondait toujours avec une grande amabilité aux demandes de visites, que ce soit de la part d'associations, de clubs des aînés, des écoles ou de petits groupes d'amis.
Personnellement nous avons souvent sollicité Madame ISSERTES et Joseph le meunier nous recevait toujours avec le sourire dans un site exceptionnellement naturel et abondamment fleuri.
Joseph accompagnait de son pas lent le visiteur le long de l'étang, notait au passage la présence du puits de chute et poussait tout aussi lentement la porte du moulin sur laquelle est fixé un trophée de chasse: la patte d'un sanglier. Joseph était meunier et chasseur.
La visite était méticuleusement réglée, une baladeuse éclairait la mise en marche du rouet métallique, sa main se tendait sous le jet de farine pour juger de la qualité de la mouture, le tamisage s'effectuait au tamis à main.
Avant toute chose nous garderons longtemps en mémoire le sourire chaleureux de Joseph, sa disponibilité enjouée et sa joie de faire partager le métier.
Joseph aimait montrer son moulin et montrer son savoir-faire.
Qu'il en soit encore une fois remercié au nom des associations des amis des moulins et au nom de toutes les personnes qu'il a pu recevoir.

Nous renouvelons à Ginette et Fernand ISSERTES et à leurs enfants le témoignage de toute notre sympathie.

Les Voeux du Président ...

Le conseil d'administration, Catherine, Katia et moi-même, au seuil de cette nouvelle année avons plaisir à vous présenter nos meilleurs vœux. Que cette année vous apporte santé, réussite et prospérité.

Le XXIème siècle sera un siècle de grand changement nous dit-on. Cette première décennie nous l'a montré et pas toujours en faveur des moulins.

Les nouvelles réglementations sur les cours d'eau, par une politique nationale d'effacement des seuils, risquent de mettre en péril la conservation de nos ouvrages hydrauliques, de nos moulins à eau, sources d'énergie renouvelable et auto-consommable.
Les nouvelles normes européennes en matière d'hygiène ont arrêté les meules des derniers vieux moulins à huile d'olive en Languedoc et Provence où les mouliniers se trouvent menacés de scellés et de poursuite judiciaire s'ils poursuivent leur activité dans leurs moulins ancestraux qui deviennent des lieux sans vie.

…..Les vœux du Président

C'est la fin d'une époque où l'enthousiasme et le plaisir de travailler la matière à la main, dans la chaleur humaine et la convivialité, laisse place à la chaîne, continue et mécanique, de broyage et de centrifugeuses bruyantes et inodores - hygiène oblige nous dit-on ! - avec ses obligations de rentabilité pour amortir les investissements dans des zones artisanales ou industrielles froides et sans âme! Serait-ce là le devenir de tous nos derniers vieux moulins ? Je le crains !
Recueillir la mémoire, les derniers témoignages, des anciens meuniers, protéger et conserver les derniers moulins en valorisant les lieux uniques de la vie de notre société traditionnelle sont de notre devoir. Notre activité de centre de ressources répond à toutes ces questions, aussi nous devons faire les efforts de poursuite de sa mise en place pour mieux conserver l'histoire de nos moulins.

Voila donc nos actions bien orientées pour 2010 où notre équipe se renouvelle avec le départ de Christiane MOULES trésorière, remplacée par Françoise VIRATELLE , installée à Cajarc depuis quelques années et Cyrielle Lagorse Olivier, notre nouvelle secrétaire, depuis le 1 ° mars. Je remercie et souhaite bon travail dans la convivialité aux animateurs de notre association.

Catherine RENAUDON, notre secrétaire, est en arrêt maladie depuis décembre pour plusieurs mois, elle affronte avec beaucoup de courage son traitement et, en attendant son retour, je formule tous nos vœux de bon rétablissement.

Voici le 50ème numéro de la vie des moulins du Quercy qui vous est présenté par Christian BERNAD, à qui la vallée du Lot doit beaucoup. Nous le remercions chaleureusement pour son intérêt soutenu à notre association. Ce numéro, étoffé et conçu par Bertrand PUEL, mis en forme grâce au concours bénévole de Cécile DUBOIS et à la participation de nos fidèles re-lecteurs, témoigne de 28 ans d'activité que les diverses équipes de rédaction ont su présenter et mettre en valeur. Je tiens à les féliciter et à les remercier pour les agréables lectures offertes et à venir.

Bon vent et à bientôt.
Roland AGRECH

DISC

Vente tous biens immobiliers et moulins
Nous pouvons nous adresser aux Moulins du Quercy pour bénéficier de conseils techniques
Agent immobiler : Ruud DIJKMANS
3 rue ST Angel - 82140 ST ANTONIN NOBLE VAL—Tel/fax : 0033 (0) 5.63.68.27.50—Port : 0033 (0) 6.70.48.04.20
www.disconline.info

ÉCOMARCHÉ
Les Mousquetaires
STATION 24H/24
LAVAGE - GAZ
Route de FIGEAC - 46160 CAJARC
Tél. 05 65 40 72 49 - Fax : 05 65 40 74 15

AGF
Jean-Claude GRIFFOUL
Agent général
B.P. 106
46000 CAHORS
TEL . : 05 65 35 23 94
SPECIALISTE DE L'ASSURANCE DES MOULINS :
Des contrats sur mesure et personnalisés

MAISON de la PRESSE SCHEID
Commande et vente de livres sur les Moulins
Tabac-Loto-Photo-Cadeaux-Jouets-Rayon Bijouterie
Location DVD- Clé Service- Photo d'Identité
Tour de Ville– 46160 CAJARC
Tél: 05 65 40 66 92– Fax: 05 65 40 60 46

Les Fins Gourmets
PRODUCTEURS DU QUERCY
Foie gras Magrets
Produits d'épicerie fine
Magasins : **Grand 'Place 46260 Limogne Tel : 05 65 24 36 45**
Place du Foirail 46160 Cajarc Tel : 05 65 40 69 98
2 pl. J. Jaurès 12200 Villefranche de Rouergue Tel : 05 65 45 69 36

Montage—Maintenance—Entretien—Réhabilitation
Micro-centrales et Moulins
M. POUZON Jean-Pierre
Chemin du Tour du Pré
82140 SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
Tel. : 06.67.45.14.78 ou 05.63.30.68.64

NORD MIDI-PYRÉNÉES
Agence de LIMOGNE-CAJARC
Place du Foirail – BP 13 – 46160 CAJARC
Tél. : 0 810 40 11 09 – Fax. : 05 65 11 67 21
E.mail : echange@ca-nmp.fr

La Vie des Moulins du Quercy, périodique édité par l'Association des Moulins du Quercy.
Responsable Publication : R. Agrech **. Responsable Rédaction :** B. Puel **. Rédacteurs** : R. Agrech, B. Puel,
H. Villeneuve, R. Pezet, J. Chavanon, T. Rességuier, J. Rogier, C. Roudergues **. Conception et Réalisation :** C. Moulès, C. Renaudon
Crédits photographiques : Ass. des Moulins du Quercy, R. Agrech, K. Gilot.
Association des Moulins du Quercy : 9 Tour de Ville, 46160 Cajarc- Tel. : 05 65 40 73 30
moulinsduquercy@wanadoo.fr - www.moulinsduquercy.com
Son Centre de Ressources sur les Moulins : 9 Place du Château, 82800 Nègrepelisse-Tel : 05 63 02 26 17- ***moulinsduquercy-centrederessources@orange.fr***
Siège social : Mairie de St-Chels—Crédit Agricole : 130 177 83000 – n°de déclaration : 223/8729